

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

CANADA	\$ 6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
E.-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00

CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

Les adieux de M. Bennett

Le rêve d'une politique étrangère commune — Contre la géographie et la nature des hommes — Le sens des réalités — "Canada First"

M. Bennett parlait hier aux anciens élèves de McGill. Il leur adressait un de ces discours d'adieu qu'il prodigue depuis quelques semaines à travers le pays. Ces discours ne manquent pas d'intérêt. Ils révèlent plus clairement, semble-t-il, que les vieilles harangues électoralistes la pensée et les intimes sentiments de l'auteur. Il n'a plus personne à ménager. Il peut s'expliquer à fond.

Hier, M. Bennett paraît avoir surtout parlé de la politique étrangère commune qui devrait s'imposer aux différentes nations du Commonwealth. Après avoir constaté l'échec réel de la Société des Nations, il s'est écrié :

Mais entendez-vous dire que nous n'avons pas le moyen d'imaginer ou de régler notre action gouvernementale de façon à assurer entre les parties composantes de ce grand Empire une politique étrangère commune ? Une Ligue de l'Empire, une Ligue du Commonwealth quant aux matières de politique étrangère devrait être possible ; bien plus, il est absolument nécessaire qu'il en soit ainsi si nous devons continuer à durer.

Ce qu'il faut — on se rappellera que M. Bennett s'adressait particulièrement à d'anciens universitaires — ce qu'il faut, c'est un effort constructif de la part des universités de ce pays, des hommes qui ont de l'intelligence et de l'autorité, des hommes de claire vue, des hommes qui consacreront une part de leurs talents sur l'aide des besoins de leur pays et verront à ce que nous bâtissons une organisation par le moyen de laquelle, en ces temps de télégraphie et de téléphone sans fil, nous ne devrions avoir aucune difficulté à en arriver à une entente commune quant à notre politique étrangère.

Si mon opinion quant à la question économique est fondée, et je crois qu'elle l'est ; si mon opinion quant au point de vue éthique est fondée, et si mon opinion sur le point de vue gouvernemental est fondée, et je crois qu'elle l'est, il n'est pas de raison pourquoi nous ne devrions pas, par les méthodes indiquées, nous assurer une politique étrangère commune, et, qui plus est, donner au monde cette direction que la Grande-Bretagne lui a si longtemps donnée.

Une politique étrangère commune est-elle nécessaire à la durée du Commonwealth ? C'est une question.

C'en est une autre, et qui domine de beaucoup la première, que de savoir si cette politique étrangère commune est du domaine du possible.

Nous sommes au temps de la radio, du téléphone et du télégraphe sans fil, des communications ultra-rapides. Cela est en train de changer beaucoup de choses, mais cela n'empêche point que tel pays soit dans telle partie du globe, qu'il ait tel voisin, telles ressources, etc.

Cela n'empêche point que l'Angleterre, "ces petites îles de la mer du Nord" dont M. Bennett parle avec un si bel enthousiasme, cela n'empêche point que l'Angleterre ne soit une puissance impériale qui, ayant étendu son pouvoir sur tous les continents, rencontre aujourd'hui partout des concurrents ou des adversaires.

Cela n'empêche point que le Canada ne soit pays d'Amérique, sans intérêt quelconque en dehors du continent américain, sans mandat, sans colonie, sans autre voisin immédiat que les Etats-Unis.

Cela n'empêche point qu'à l'autre extrémité du monde

l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Indes ne soient dans des conditions très différentes.

Comment ces pays divers pourront-ils jamais, s'ils tiennent compte de leurs intérêts propres, adopter une politique étrangère commune ?

Evidemment, des hommes habiles peuvent, à l'occasion, en jouant du sentiment, etc., faire marcher dans le même sens des nations aussi diverses. Nous l'avons vu dans la Grande Guerre ; nous avons vu quinze années plus tôt le Canada se jeter dans cette guerre sud-africaine qui ne l'intéressait d'aucune façon.

Mais ce n'est pas à de pareilles manœuvres, toujours grosses de rancœurs possibles, évidemment, que pense M. Bennett. C'est à une collaboration durable, fondée sur un assentiment du cœur et de l'esprit, sur la commune conviction que tous ces pays peuvent accepter une même politique étrangère, y adhérer avec le sentiment de servir leurs propres intérêts.

Cela, quoi qu'en puisse croire M. Bennett, est à la fois contraire à la géographie et à la nature des hommes.

Il faut tout de même en revenir à la réalité. On peut souhaiter que telle chose soit, mais cela ne signifie pas nécessairement qu'elle sera. Et si nous ne nous trompons, un grand écrivain a déjà fait observer que c'est l'un des pires dérèglements de l'esprit que de s'imaginer que les choses sont ainsi parce qu'on les voudrait telles.

Ce rêve d'une politique étrangère commune pour le Commonwealth se ramènera toujours à ceci : faire servir aux desseins de Londres les forces des autres nations du Commonwealth.

On y a jadis travaillé sous une forme qui ne manquait pas de grandeur : la Fédération impériale, qui eût fait siéger à Westminster les représentants de l'Australie, du Canada, etc., tout à côté de ceux de l'Angleterre. On a vite abandonné le projet. On s'est probablement tout aperçu que mettre face à face des gens de partout, les inviter ainsi à comparer et à composer leurs points de vue, ce serait le plus sûr moyen de précipiter une formidable querelle.

Car les Anglais ne se font pas d'illusion sur la diversité des intérêts que représentent les différents pays du Commonwealth.

La formule dangereuse, ce n'est pas l'association directe, qui fera tout de suite surgir les oppositions ; la formule dangereuse, c'est celle qui, sous le couvert de la liberté, s'efforce de créer dans chaque nation du Commonwealth un sentiment qui, une crise anglaise survenant, pourrait précipiter cette nation dans la bagarre.

Nous voyons cela se préparer quotidiennement sous nos yeux : nous voyons un journal comme la Gazette se vanter qu'advenant la crise, rien, et pas même notre gouvernement, ne pourra empêcher notre pays d'y entrer.

Tâchons donc de voir clair ; tâchons de nous rappeler que les intérêts du Canada ne sont pas nécessairement identiques à ceux de l'Angleterre.

Et tâchons surtout de ne jamais oublier que, suivant le mot de lord Tweedsmuir, le Canada, nation souveraine, doit régler lui-même sa politique extérieure ; que ses premières obligations ne sont pas envers le Commonwealth des nations britanniques, mais envers le Canada.

Canada First, comme disait M. Bennett au temps où il était Canadien.

Omer HEROUX

A midi, des troupes de Franco avaient pénétré dans les quartiers sud de Barcelone

On ne sait pas encore quelle est la nouvelle capitale rouge

L'encerclement de Barcelone — Le gouvernement rouge a terminé l'évacuation de ses divers ministères — La plupart se sont établis à Figueras

ger. Au vrai, Franco n'est pas hostile à la France, il l'a cent fois dit et répété, encore ces semaines-ci. Pour ce qui est de la présence de l'Italie et de l'Allemagne en Espagne, de leur influence auprès d'un gouvernement franquiste et libérateur, Franco lui-même a clairement fait entendre que tout le secours qu'il a reçu de ces deux pays — et que l'on a exagéré, — il le leur a payé rubis sur l'ongle et que, la guerre finie, Italiens et Allemands s'en iront du sol espagnol. L'on sait qu'en temps ordinaire les Espagnols ne tolèrent pas d'étrangers dans leurs affaires. Ce sont les Rouges qui ont appelé les Russes et ceux-ci se sont servis des autres, sans que ni la France ni l'Angleterre protestent, du moins pendant plusieurs mois. Londres et Paris ont agi de telle sorte, surtout Paris, en aidant la propagande et même le groupe rouges, qu'on comprend leur inquiétude, maintenant que les choses tournent autrement que ne l'auraient voulu les partisans anglais et français de Negrin. D'autre part, les Blancs en auront assez de la guerre, leur campagne de libération finie, et ils ne voudront pas souffrir que l'Italie et l'Allemagne prétendent se faire une base de l'Espagne contre la France et l'Angleterre. Si cela, néanmoins, allait arriver, de qui se rait-ce la faute ? Des gouvernants malhabiles qui ont joué sur le mauvais tableau et, croyant ou s'imaginant favoriser la cause de la liberté, ont favorisé celle du bolchevisme, du stalinisme, même de la cruauté la plus sanguinaire.

M. McCullagh

Quelque part dans son discours de dimanche dernier à la radio, le directeur apparent du Globe & Mail a laissé tomber un aveu magnifiquement d'inconscience. On s'était souvent demandé à quelles fins son commanditaire, M. Wright, avait mis dans les mains de M. McCullagh, jeune courtier ne connaissant rien du journalisme, la somme de \$5 millions pour acheter le Globe et le Mail et les fusionner ensemble, à quoi rimaient leurs campagnes et leurs essais d'intervention plus ou moins saugrenus dans la conduite des affaires publiques, soit à Ottawa, soit à Toronto, soit dans tout le pays. On le sait maintenant. "Je dis à M. Wright, confie M. McCullagh, lorsque je l'incitai à acheter ces deux journaux, que l'une des principales manifestations de l'utilité que cela serait pour le public, c'est que nous pourrions révéler à celui-ci toute la vérité au sujet des impôts. Je croyais que si nous pouvions clairement et vigoureusement vous faire voir que vous, les contribuables, vous versez aux trésors publics de toute sorte une moyenne de 25 pour cent de vos gains heb-

HENDAYE, France, 24. (A.P.) — Le haut-commandement nationaliste a annoncé, à midi, que ses troupes avaient pénétré dans les quartiers sud de Barcelone et que la ville était presque entièrement encerclée — il ne lui restait qu'une issue au nord, le long de la Méditerranée. L'artillerie nationaliste, installée autour de la capitale rouge en un vaste arc de cercle, bombardait la ville pendant que d'innombrables réfugiés fuyaient vers le nord en suivant la route qui longe la Méditerranée.

Les communiqués nationalistes disent que l'avant-garde de l'une des colonnes est entrée dans Barcelone par le sud, mais qu'elle attend l'arrivée du gros des forces nationalistes avant de pénétrer au cœur de la ville. Les soldats navarrais et marocains qui constituaient cette avant-garde auraient rencontré une vive résistance aux abords de la ville. Les autres divisions de l'armée de Franco convergent vers Barcelone à marche forcée et l'on croit qu'elles atteindront les abords de la ville au début de la soirée.

C'est le corps d'armée du Maroc, commandé par le général Juan Yague, qui aurait été le premier à péné-

tréter dans Barcelone après avoir suivi la route qui longe la Méditerranée depuis Terragona. Cette colonne devra cependant réduire la forteresse de Montjuich, une colline fortifiée qui domine Barcelone du sud, avant de pouvoir s'avancer au centre de la ville en toute sécurité.

Les corps d'armée nationalistes qui convergent de l'intérieur, de l'ouest et du nord-ouest, auraient pris l'importante ville de Tarrasa, à 15 milles au nord-ouest de Barcelone, et continueraient leur avance à grande allure. Ces armées s'efforcent d'atteindre la mer afin de couper toutes les communications de Barcelone au nord.

Le gouvernement rouge a terminé l'évacuation de ses divers ministères au cours de la nuit dernière. On n'a pas révélé quelle serait la nouvelle capitale rouge afin d'éviter autant que possible les bombardements de l'aviation nationaliste, mais on sait cependant que la plupart des ministères se sont établis à Figueras, ville, située à 15 milles seulement de la frontière française.

(Voir aussi en page 3)

Où en est la radio

Les premières heures du matin au poste CKAC

Ouverture publicitaire qui précède l'arrivée du directeur artistique — Une rengaine qui fait rimer "Ladidou" avec Tombouctou et qui rappelle l'époque d'avant-guerre — Matinée alimentaire, purgative, tonique, optométrique, savonneuse

(Deuxième article)
(par Emile BENOIST)

Il y a de cela longtemps, bien longtemps. C'était avant la guerre. Je débûtais dans le métier de reporter. Un soir de quatorze juillet que je revenais du parc Dominion, où la colonie française de Montréal avait célébré, à la mode du temps, sa fête nationale, j'avais pris place dans le même tramway qu'un groupe de marins d'un aviso français qui se trouvait alors en visite dans le port, le Descartes, prédécesseur de la Ville d'Ys de ces années-ci. Tout le long du trajet, les marins chantaient un refrain dans lequel il était question de Tombouctou. L'expédition Marchand, l'occupation par le France du territoire africain dans le bassin du Niger étaient faits d'un passé assez récent. Ces marins, qui n'étaient vraisemblablement pas des Parisiens, chantaient un refrain vieux de quelques années seulement.

C'est un refrain du même genre, de grande actualité parisienne par conséquent, dans lequel il est encore question de Tombouctou, qui marque, fredonné, sotto voce, par le directeur artistique du poste, l'ouverture de chaque journée, sur semaine, du poste CKAC.

Ah! Ladidou, ladidou, ça se chante jusqu'à Tombouctou.

On n'a pas idée de l'effet que cette touche musicale peut avoir sur les réflexes matutinaux de l'auditeur, sur son humeur de toute la journée: Ah! Ladidou, Tombouctou. Au vrai, car il faut être exact, CKAC ne part pas sur cet air. Ladidou ne survient, avec la direction artistique, qu'à huit heures. Auparavant, dès sept heures, il y a eu déjà du disque et de l'annonce publicitaire. C'est, par exemple, sans qu'il soit directement de la faute de Gounod, le chœur des soldats, soldats endormis en l'occurrence, qui vous a chanté "la gloire immortelle de nos aïeux", ou quelque autre chose dans le genre. Un parleur inconnu — d'autres parleurs se feront connaître, et comment? — vous a recommandé le genre de lunettes qu'il faut à vos yeux, la sorte de bonne pilule colorée qu'il faut à vos nerfs et qu'exécute votre teint pâle, le jus de bœuf qui vous doit alimenter, conditionner aussi et condenser la soupe dont vous allez manger, ce jour-là, la famille dont vous êtes le chef et dont vous avez charge.

Matinée à facettes

Les matinées de CKAC, par le temps qui va, sont à la fois alimentaires, purgatives, toniques, optométriques et savonneuses, savonneuses surtout, car le trust du savon y collabore pour une large part. L'auditeur, l'auditeur doit être rare à ces heures, qui vont de neuf heures à midi, ne doit pas savoir quel savon, quelle forme de savon, en pain, en poudre, en lamelles, il lui faut choisir pour sa lessive, en supposant qu'elle la fasse ce jour-là — ou pour son eau de vaisselle, ce qui est malheureusement quotidien. Le speaker inconnu s'adresse-t-il

à Madame ou à la bonne? Son langage est toujours de grand style, de parfaite convenance.

"Madame, avez-vous pensé à la beauté de vos mains? L'eau de vaisselle les enlaidit généralement. Les précieuses, les étonnantes lamelles conservent au contraire à vos mains leur beauté féminine."

La-dessus, les mêmes ondes vous apportent, parallèlement, la méditation de *Thais*, et puis un autre boniment de l'inconnu:

"Je n'aime que les gens et les choses qui m'inspirent confiance. C'est pourquoi j'aime les merveilleuses lamelles qui sont inoffensives, comme c'est démontré par des expériences de laboratoire, mais qui détachent quand même magnifiquement les graisses et les saletés sur le linge. Les lamelles vous donnent 25 pour cent plus de mousses que si vous tenez jusqu'à la fin du blanchissage. Ne manquez pas

(suite à la page 2)

Le carnet du grincheux

Les jeunes Français "voudraient ne pas rester apprentis chômeurs, apprentis soldats, ou plus simplement apprentis cadavres", écrit un collaborateur du Temps de Paris. M. Bennett estime, lui, que le sort le plus enviable des jeunes Canadiens, ce serait d'être apprentis-cadavres pour le compte de l'Empire. Qui est bien malade du cerveau.

Un mauvais plaisant de l'Ouest disait, au lendemain de la première élection de M. Bennett au parlement fédéral: Tout le monde est content, à Calgary, de cette élection de Bennett; les conservateurs, parce qu'il a gagné; les libéraux, parce qu'enfin il va s'en aller. Cela reste d'actualité.

Grand événement sportif ce soir: deux champions boxeurs nègres s'affrontent. Assurément, il va se broyer du noir, si ce n'est déjà commencé.

Le contrôleur de douanes à Montréal déclare que les femmes donnent plus de fil à retordre aux gabelous que les hommes. Il y a tant de fils aussi dans le vêtement féminin!

L'utopique M. King prétend faire présider la vertu à la fabrication des munitions. Le plus cocasse, c'est qu'il peut être sincère.

Le film "March of Time" est momentanément retiré par les censeurs. Il est consacré, dit-on, aux pitoyables tableaux présentés par les réfugiés chinois, espagnols et allemands. Mais il n'y est pas question des réfugiés russes, dans cette salade russe. Gageons que les expulsés juifs de Russie n'ont pas été nombreux!

Pour compléter une collection

Une institution demande, pour compléter sa collection, les numéros du 1er juillet 1925 et 31 décembre 1926. S. v. p. les adresser à la direction, le Devoir.

L'actualité

Une idée saine de M. Dussault

M. Dussault, le ministre de l'agriculture, a parlé hier devant le club Kiwanis Saint-Laurent. Le Devoir donne de sa causerie un compte rendu substantiel que je n'ai pu lire sur les épreuves au moment où j'étais ici; je dois donc me fonder sur le rapport sommaire d'un journal anglais du matin.

Les adversaires du ministre de l'agriculture le gauloient du fait qu'il est pilote. Pourlant il n'y a pas de métier au monde qui prépare le mieux que celui-là à l'art difficile de la politique; c'est truisme que de dire que les chefs de gouvernement sont les pilotes de la barque de l'Etat.

Dans ses conférences et ses discours, M. Dussault fait du reste preuve de pensée, de réflexion. On constate qu'il a eu plus que d'autres, dans des conditions idéales, le loisir de creuser certains problèmes, pendant que dans la nuit sombre ou sous la voûte étoilée de la nuit, qu'il dirigeait crevait de son équilibre les eaux du fleuve.

Le ministre de l'agriculture ne préche pas pour son clocher quand il déclare que l'attachement au sol est à la base même de la prospérité de cette province. Il ne fait qu'énoncer l'une de ces vérités premières auxquelles on ne songe jamais sérieusement, pas plus que l'on ne pense à l'air que l'on respire à tout instant et sans lequel toute vie matérielle cesserait d'être.

Cette vérité étant admise, elle devrait en toute logique orienter toute notre politique et l'ensemble de nos activités devrait tendre vers une fin commune: le progrès, la prospérité de l'agriculture.

Si nous avons de ces choses la conviction intime, intégrée à notre cerveau et à notre cœur dans la crise que nous avons traversée, nous eussions mis à profit les sommes colossales qui se sont dépensées pour le secours direct et qu'atteignent, pour le fédéral, le total de près d'un milliard, afin d'encourager le retour à la terre et la fidélité à la terre, ceci étant plus facile que cela. Nous ne croyons pas en effet que l'on puisse jamais ramener des armées de citoyens vers le

sol et "renverser" brusquement le cours de la migration qui va des campagnes vers les villes, depuis, pour ainsi dire, que le monde est monde.

Mais pour "enrager" cette migration, il y a un moyen simple: contre-balancer l'attrait des villes. Le développement formidable de la science agronomique et économique, de la mécanique, de la voirie, de l'électricité permettent, aujourd'hui, de réaliser cet objectif. A quoi vise l'urbanisme sinon à ruraliser en quelque sorte la ville, à y introduire de la verdure, de l'espace, de l'air, à y permettre la circulation rapide et facile comme cela se passe à la campagne? Il faudrait désormais urbaniser la campagne dans le sens aimable que présente ce mot, offrir au rural les avantages de la ville sans ses désavantages: revenu aussi assuré et aussi élevé que celui de l'ouvrier industriel, bien-être véritable et distractions abondantes mais saines. Il est tenu à la vie de plein air. Qu'il sache apprécier autant que le citadin qu'il vient lui demander la réfection de ses forces.

En dépit de cela, on ne réussira pas à "rédécouvrir" les anciens ruraux établis en ville, sauf ceux d'une certaine classe, et qui sont dignes d'une profonde sympathie. Nous voulons parler des orphelins de père et de mère et des illégitimes, qui ne peuvent compter sur aucun soutien de famille, qui n'ont aucune attache urbaine, qui, la plupart du temps, sont, du reste, d'ascendance rurale.

Bien des fois ici nous avons plaint le sort de ces orphelins. (Nous n'avons pas continué d'en parler aussi souvent, car l'heure était venue de produire des statistiques et elles manquent). Mais point n'est besoin de ces statistiques pour constater que ces enfants qui n'ont dans les villes ne pourront être, sauf de très rares exceptions, autre chose que de tristes épaules, seraient assurés d'un sort heureux si on les plaçait à la campagne. La meilleure méthode, la plus simple, la plus efficace de les y introduire, c'est par l'adoption. Mais si celle-ci échoue, si celle-ci laisse un trop grand nombre de ces sujets sans foyer, il serait sage, pratique, patriotique et chrétien d'y suppléer en payant des agriculteurs offrant toutes les garanties morales et professionnelles, pour les recevoir et les former; comme on en fait certains, aujourd'hui, pour offrir

les avantages de la campagne à des petits citadins, candidats à la tuberculose.

L. D.

Bloc-notes

Et ensuite?

"Que va donner la victoire de Franco?" demande un journal ontarien alarmé de ce qui va se passer maintenant. On comprend l'inquiétude de ceux qui, jusqu'ici, ont, contre toute évidence, cru au triomphe définitif des Rouges, alors que depuis des mois et des mois ceux-ci sont de plus en plus encerclés et menacés et qu'aucun succès important n'a marqué leurs mouvements militaires. Ils ont reculé tout le temps. Il est plus facile, il est vrai, de tuer des prêtres, des religieux et des religieux, ou de pacifier les bourgeois, dont le tort était d'être catholiques, que de vaincre des soldats décidés à débarrasser leur patrie d'une emprise sordide par Moscou pour tâcher d'allumer le feu à l'Europe entière. A l'heure présente, ce n'est qu'une question d'heures d'ici que les armées de Franco dominent Barcelone; après quoi, l'accès aux frontières françaises sera le dernier coup de balai dans cette province, l'isolement graduel de Madrid, coupé peu à peu de toute sortie vers la Méditerranée, la réduction de l'enclave où les derniers miliciens rouges se seront abrités. La guerre civile aura duré trois ans environ et causé des pertes énormes, mais elle aboutira à la libération de l'Espagne. Ce qui se passera ensuite? Franco l'a déjà dit, ce sera l'établissement d'un régime corporatif, tout comme au Portugal avec Salazar. Qui gouvernera? Peut-être, temporairement, Franco, pendant quelques mois. Le pays reprendra son équilibre, pensera ses blessures, s'apaisera, se donnera un gouvernement stable. Mais ce sera un danger pour la France, que la présence, derrière les Pyrénées, d'un Etat à la libération duquel l'Italie et l'Allemagne auront contribué, disent certaines gens. Danger pour la France? Si ses gouvernants du Front Populaire n'avaient pendant des mois et des mois ravitaillé, au déni des lois de la neutralité, les Rouges de Madrid, de Valence, de Barcelone, il n'y aurait même pas eu lieu de parler de dan-

A Ottawa

Deux députés s'opposent net à l'immigration juive au Canada

M. Gauthier (Portneuf) et M. Brunelle (Champlain) se déclarent hostiles à toute immigration en général et surtout à celle d'un peuple qui n'a rien d'agricole — Organisons d'abord la migration des nôtres vers la terre — M. Gauthier regrette que le Canada n'ait pas encore son drapeau à lui seul — Sur la causerie de M. King à la radio — M. Manion proteste, à propos d'immigration

Le départ de M. Bennett passe inaperçu aux Communes

(Par Léopold Richer)

Ottawa, 25. — Plus la session avance, plus s'accroissent les conflits d'opinion entre membres de même parti. On aura remarqué avec quelle discrétion M. R.-J. Manion a abordé la semaine dernière l'épineux problème de la politique extérieure et, par contre, avec quelle impétuosité M. Arthur Meighen s'est lancé à l'attaque du gouvernement parce que celui-ci n'avait pas exposé une politique de collaboration avec l'Angleterre en tout ce qui regarde la défense militaire. Hier, dans les corridors du Parlement, on s'entretenait à voix basse d'une conversation qui aurait eu lieu entre les deux chefs du parti conservateur sur cette question. Il paraît qu'il y aurait eu échanges de vues et mis à jour. Comme il est impossible de faire confirmer pareille rumeur, nous la donnons pour ce qu'elle vaut, car de ce temps-ci d'étranges bruits ont cours auxquels il ne faut tout de même pas attacher trop de foi.

Le départ de M. Bennett

Avant de parler des deux séances de la Chambre, disons un mot du départ de M. R.-B. Bennett. L'ancien premier ministre du Canada a quitté la capitale hier pour se rendre en Angleterre, où il a acheté une propriété et où il entend bien terminer ses jours. Il s'est arrêté à Montréal en cours de route. Il prononcera un discours à St-Jean, Nouveau-Brunswick. Le départ de M. Bennett n'est pas sans créer une certaine impression dans les milieux de la capitale. Les députés comptaient bien le revoir aux Com-

munes afin de lui faire leurs adieux. M. Bennett a préféré ne pas revoir la Chambre, où il a remporté de si grands succès oratoires. Chez les libéraux comme chez les conservateurs on regrettera ne pas avoir eu l'occasion d'exprimer encore une fois leurs bons souhaits à l'ancien chef conservateur.

M. Elliott de retour

Tout au début de la séance de l'après-midi, la Chambre a fait un bel accueil à M. J.-C. Elliott, qui vient de démissionner comme ministre des Postes. C'était la première fois depuis un an que M. Elliott prenait son siège aux Communes. Au cours de sa maladie il avait été remplacé par M. W.-D. Euler, ministre du Commerce. M. Elliott restera député tant que le premier ministre ne se décidera pas à le nommer au Sénat. Le nouveau ministre des Postes, M. McLarty, et le nouveau ministre sans portefeuille, M. MacKinnon, ont pris place à la seconde rangée de banquettes, alors que M. C.-D. Howe, ministre du Transport, et M. J.-E. Michaud, ministre des Pêcheries, ont été promus aux honneurs de la première rangée.

La causerie de M. King à la radio

Avant l'ordre du jour, le Dr Manion a provoqué un incident, en posant une question au premier ministre au sujet de la causerie radiophonique que M. Mackenzie King avait prononcée la veille (et dont le Devoir donne le texte aujourd'hui). Dans cette causerie, M. King avait déclaré que la somme

(suite à la page 2)

Deux députés s'opposent...

(Suite de la 1ère page)

me de travail qu'il doit accomplir est telle qu'un premier ministre ne peut, en même temps, parcourir le pays. Le chef conservateur, dans son discours sur l'adresse en réponse au discours du trône, avait précisément reproché au premier ministre de ne pas avoir visité le pays. M. King, dans sa réponse à M. Manion lundi dernier, avait déjà répondu à cette déclaration. Hier après-midi, M. Manion a donc accusé M. King d'avoir promis une causerie politique à la radio et il lui a demandé si le parti libéral en avait soldé les frais ou s'il s'agissait d'un cadeau de Radio-Canada au parti libéral.

M. King a prétendu que son discours à la radio n'avait aucun caractère politique. On lui avait demandé d'exposer les devoirs et les fonctions d'un fait libéraliste. C'est ce qu'il a fait lundi soir. M. King n'a pas expliqué ses fonctions personnelles, mais celles du premier ministre du Canada. D'ailleurs Radio-Canada a invité M. Manion à expliquer les fonctions du chef de l'opposition. A cela M. Manion a répondu qu'il avait refusé l'invitation de Radio-Canada, parce que tous les autres orateurs avaient été des ministres du cabinet. M. MacKenzie King a précisé que les questions posées à l'ordre du jour devraient porter uniquement sur des problèmes d'urgence. Toutes les autres demandes de renseignements devraient être inscrites au feuilleton de la Chambre. Là-dessus on a discuté assez longtemps.

M. Pierre Gauthier

M. Pierre Gauthier, député libéral de Portneuf, a eu l'occasion au cours de la journée de renouveler son entière opposition à l'impérialisme. Il a fait précéder son discours de quelques remarques sur le drapeau canadien. « Au cours des journées qu'elles vivront au Canada, a dit le député de Portneuf, leurs Majestés auront pris contact avec un peuple sans drapeau... Nous sommes pourtant un peuple fier, un peuple qui plus que jamais comprend ses responsabilités comme nation... Nous avons donc une longue route à parcourir avant que nos déclarations paraissent sérieuses et soient vraies... » M. Gauthier, en s'appuyant sur une déclaration que faisait récemment M. Fernand Rinfret à Montréal, s'est opposé à toute reprise de l'immigration, tout particulièrement de l'immigration juive.

« Le mouvement de sympathie envers les ostracisés d'Allemagne est universel, a déclaré M. Gauthier. Nous comptons au pays des centaines de milliers de citoyens de race juive. Serait-il dans leur intérêt que des milliers de citoyens canadiens viennent s'ajouter à leur nombre déjà imposant? Il est reconnu que cette race n'a aucun attrait pour l'agriculture. Se trouve-t-il un seul citoyen qui peut croire sensément que le plus grand besoin du pays soit autre que celui des bras pour faire fructifier la terre canadienne? Avant l'immigration, quelle qu'elle soit, organisons la migration des nôtres vers la terre... »

Entière confiance en M. King

M. Gauthier a rappelé ce qu'il disait déjà au sujet de cette espèce de folie qui s'est emparée des esprits lorsque le fait de la dernière guerre s'était posé. Des hommes publics catégoriquement opposés à la participation aux guerres extérieures, volaient en faveur de l'envoi de troupes au secours de l'empire. Les circonstances dépassaient les hommes. Les événements étaient plus forts que leur volonté. Et le Canada prenait part à une guerre extérieure. Mais M. Gauthier a exprimé une entière confiance en M. King. L'orateur a parlé du « Canadien qui a succédé à celui qui nadien qui a quitté en 1919 ». Il a prétendu que la campagne impérialiste

Naissance

EMOND — A l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, le 16 janvier, à M. et Mme Eugène Emond, née Williams (Yvonne), une fille baptisée Nicole.

Avis de décès

LARUE — A St-Denis-sur-Richelieu, le 24 janvier, à l'âge de 80 ans, est décédé Omer Larue, époux de Rozilda Jalbert. Les funérailles auront lieu vendredi. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

ARCHAMBAULT — A St-Henri de Massouche, le 24, à 78 ans, Atches Archambault, époux de feu Odile Henri. BOURBONNAIS — A Lachine, le 24, à 43 ans, Emile Bourbonnais, époux d'Aurore Cloutier. DE CARBET — A Montréal, le 22, à 57 ans, Marcel de Carbet. DENIS — A Montréal, le 22, à 25 ans, Guy, fils d'Henri Denis et de Bernadette Renaud. DUCHARME — A Montréal, le 22, à 36 ans, André Ducharme, née Fernande Bourget. FREGAUT — A Montréal, le 22, à 53 ans, Gaudias Fregaut, époux d'Anna Guibord. GODIN — A Montréal, le 22, à 45 ans, Gabriel Godin, époux de Marie-Thérèse Plante. GIRAUD — A Montréal, le 22, à 26 ans, Jean-Pierre Girard. JOLY — A Montréal, le 22, à 74 ans, François d'Assise Joly, époux en troisièmes nocces de Delia Dubuc; en 2es nocces de Zéphyr Guibord. LYONNAIS — A Montréal, le 22, à 67 ans, Léon Lyonnais, époux d'Hermine Cloutier. MARTIN — A Montréal, le 23, à 75 ans, Yvette, fille d'Edouard Martin, de Vaudreuil. MELOCHÉ — A St-Lambert, le 22, à 70 ans, Mme Yvonne, épouse de Meloché, née Bonnet-Delma Vieu. NORMANDIN — A Montréal, le 23, à 70 ans, Mme Odine Normandin, née Delina Robert. PAPIN — A St-Gérard-Majella, le 23, à 24 ans, Antoinette, fille de L.-F. Papin et d'Alexina Forest. REILLY — A Montréal, le 23, Patrick Reilly, veuf de Susan Curran. RICARD — A Montréal, le 24, à 46 ans, Joseph-Hector Ricard, époux en troisièmes nocces de Rose-Anna Gagnon; en 2es nocces, d'Émilina Bonnet-Delma Vieu. ST-YVES — A Montréal, le 23, à 37 ans, Ernest St-Yves. SUTTON — A Montréal, le 24, à 22 ans, Mme Thomas Sutton, née Aline Sénécal.

est déjà amorcée et que l'on invoquerait n'importe quel pour abattre M. King (c'est-à-dire celui dont le patriotisme canadien est plus fort que tout). Dans certaines parties du pays on parlera de l'empire en danger, dans d'autres des droits des provinces méconnus. Enfin, la doctrine nationaliste renouée entrera en ligne de compte. « N'importe quoi, a dit M. Gauthier, pour abattre celui dont le patriotisme canadien est plus fort que tout ». A la fin de son discours le député de Portneuf a laissé tomber ces paroles décourageantes: « Je n'ai pas voulu et je ne veux pas participer à la tragédie universelle. J'aime mieux porter mes activités ailleurs et consacrer ma vie à une oeuvre de reconstruction économique nationale ».

M. Walsh critique le projet de la gare centrale

M. W. A. Walsh, député conservateur de Mont-Royal, après avoir commenté le traité de commerce canado-américain, a critiqué le projet d'une gare centrale des C.N.R. à Montréal, projet qui implique une dépense de \$12,500,000. Il s'est demandé si les C.N.R. ne faisaient pas leur rentrée dans la politique avec ce projet, qui a été promis par des porte-paroles du gouvernement au cours d'une élection partielle à Montréal. D'autres travaux seraient plus recommandables: l'établissement d'un centre civique, le parachèvement de l'Université de Montréal, l'amélioration des approches du pont Victoria. M. Walsh a fait de l'irrévérence à la supposée conspiration de MM. Duplessis et Hepburn et il a demandé des éclaircissements à ce sujet aux deux ministres onctueux qui en avaient parlé.

Contre l'immigration juive

M. H.-E. Brunelle, député libéral de Champlain, s'est prononcé fermement contre l'immigration juive. Les ressources naturelles du Canada doivent être mises en valeur par et pour les Canadiens. « Je m'élève fortement contre l'entrée en masse ou autrement des Juifs au pays, a-t-il dit. Je n'en veux aucunement à la race juive, mais puisqu'elle a, à tort ou à raison, créé de graves difficultés, en d'autres pays, nous devrions être très prudents. Les Juifs vivent presque toujours dans les villes. Cela veut dire que ceux qui viendront ici vivront d'assistance ou s'empareront des emplois des autres. Je ne veux pas qu'une seule position soit enlevée aux Canadiens par un immigré, qu'il soit de race juive ou autre. »

« Je lis dans les journaux que le gouvernement britannique désire aider les Juifs en les envoyant dans les colonies ou au Canada. Nous ne sommes pas une colonie. Il n'est pas chic de prêcher la charité et la justice, et de les pratiquer aux dépens des autres. » M. Brunelle a déclaré qu'il a beaucoup de sympathie pour les Juifs qui souffrent de persécution. Mais de nombreux Canadiens souffrent de la pauvreté et du chômage. Charité bien ordonnée commence par soi-même. M. Brunelle a eu maille à partir avec M. Manion lorsqu'il a dit que le chef conservateur a préconisé l'immigration dans un discours à Toronto. M. Manion lui a répondu qu'il n'a pas préconisé l'immigration et qu'il a faussement été interprété dans la province de Québec à ce propos. « Je n'ai jamais préconisé l'immigration depuis le début de la crise économique », a dit M. Manion. M. Brunelle a rétorqué que M. Manion devrait se plaindre aux journaux, puisque ses déclarations ont été rapportées par la presse. M. Manion a alors soutenu que les remarques de M. Brunelle impliquaient qu'il n'avait pas dit la vérité et le président de la Chambre est intervenu pour rappeler à M. Brunelle qu'il devait accepter la parole de M. Manion. Le député de Champlain a dit qu'en tout cas M. Manion s'est prononcé contre l'immigration lorsqu'il a parlé dans la ville de Québec. Toutefois le parti conservateur s'est engagé à promouvoir l'immigration.

Autres orateurs

Ainsi la séance du soir s'est terminée d'une façon animée. Plusieurs autres orateurs ont pris part au débat au cours des deux séances de la journée: MM. E. E. Perley, conservateur de Outapelle (Saskatchewan); T. C. Douglas, C.C.F. de Weyburn; R. W. Mayhew et Bruce McNevin, tous deux libéraux de Victoria; Mark Senn, conservateur de Haldimand; J. J. Kinley, libéral de Lunenburg-Queens; William Hayhurst, créditiste de Vegreville. Ces députés ont discuté à peu près toutes les questions imaginables, du problème du blé à la politique internationale, en passant par le chômage et le traité de commerce avec les Etats-Unis. Le premier orateur aujourd'hui sera le ministre du Commerce, M. W. D. Euler. On s'attend aussi à ce que M. H. H. Stevens, conservateur de Kootenay-Est, prenne la parole.

Léopold RICHER

Pour M. J. K.

Quelqu'un nous a fait parvenir sous ces deux initiales une communication à laquelle nous ne pouvons donner suite et que nous ne pouvons publier, parce que nous n'en connaissons pas l'origine exacte. Si l'auteur de cette communication veut bien s'identifier pour les fins de la rédaction, il nous rendrait service ainsi qu'à lui-même. Qu'il s'adresse à la direction.

Quelle date?

Voyez ici :

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Où en est la radio

(Suite de la première)

de lire ce qu'il y a sur le paquet pour atténuer les inconvénients du blanchissage. Un bleu ou encore une chanson, sur disque, de l'une des coqueluches de la chanson — le programme du jour prévoit un spécifique contre la coqueluche, spécifique inefficace, dans le présent cas — Jean Sablon, Jean Clément, Tino Rossi. C'est « J'attendrai ». « Ta main dans ma main et mes yeux dans tes yeux ». Il est vraiment matin pour s'émouvoir, mais qu'importe, la radio a ses raisons, sans doute, que le raison ne comprend pas. Ce qui semble importer, c'est le savon et la rinçure.

Mme Juliette Béliveau

Dès la première heure cependant, plus exactement des huit heures du matin, CKAC produit mieux que cela. Il faut être juste. Le directeur artistique a-t-il à peine fini son *Ladidon, ladidon*, que Mme Juliette Béliveau entre en scène, avec quelques partenaires.

Le sketch est d'Henri Letondal mais, à ce qu'il semble, Mme Béliveau y ajoute par ses improvisations. Je vous recommande de l'écouter. C'est un artiste de chez nous, non pas du folk-lore mais du cru. Le *vis comica* la possède, et je le dis sérieusement. Mme Juliette Béliveau possède le pouvoir de faire rire, du moins aux heures matinales. Elle s'en sert et sait s'en servir, en servir à son invisible auditoire. Plus tard dans la journée la même artiste se produira dans d'autres sketches mais avec moins d'effet. Il faut entendre le matin, dans la *Parade du Matin*, de CKAC.

En des pays plus civilisés, Mme Juliette Béliveau ne serait pas, comme Paulette Mauve et Lys Gauty, une artiste d'exportation mais une artiste à garder chez soi. Elle a son genre, comme M. Olivier Guimond, avec son Ti Zoune.

Avec ceux et celles qui l'entourent, Mme Juliette Béliveau donne à son auditoire du matin, un agréable quart d'heure sur les trois quarts d'heure de la *Parade du Matin*, parade qui serait autrement insipide, pour ne pas dire stupide, malgré son calendrier, sa rubrique des souhaits et celle des échanges, cette dernière qui permet par exemple de proposer l'échange d'un paire de raquettes contre un piano.

Après la Parade, elle-même encombrée de phrases publicitaires — on appelle cela des annonces éclair — commence la vraie journée. Les heures du matin, l'une après l'autre, plutôt quart d'heure par quart d'heure, sont infectées par la publicité, en sont infectées. Les malades du rein, du foie, des muscles, de la rate et autres organes du pauvre corps humain, y trouvent la chronique, c'est le cas de dire le mot — qui convient à leur état.

Ecouter CKAC en matinée, c'est acquiescer la conviction que le Canada français est malade, bien malade, autant qu'il a besoin de se lever. CKAC recommande des remèdes, pléthora de remèdes. C'est ce que nous verrons la prochaine fois.

Emile BENOIST

Nos éphémérides

25 janvier 1736

Le Père Joseph Denis

Le R. P. Joseph Denis fut l'un des plus illustres Récollets de la colonie. Il naquit aux Trois-Rivières, le 7 novembre 1657, alors que ce petit bourg comptait à peine soixante familles. Il fut l'un des premiers Canadiens à entrer dans l'ordre de saint François et le premier à prendre le titre de provincial de la communauté pour le Canada. Il remplit plusieurs fonctions importantes, dont la cure et la direction du monastère des Récollets aux Trois-Rivières. Il avait 79 ans quand, le 25 janvier, il rendit l'esprit après avoir souffert d'infirmités dues à son âge et aux rudes travaux auxquels il s'était voué durant son existence.

Semaine syndicale patronale

Ce soir, à 5 h. 15, à Radio-Canada, M. Alfred Charpentier exposera quelles doivent être les relations entre le syndicat patronal et le syndicat ouvrier. Demain, au même poste et à la même heure, M. Roger Brossard, avertisseur légal du comité conjoint de la Construction, parlera de la convention collective de travail.

Synthèse universelle des êtres et des sciences

PAR LE R. P. GABRIEL O. F. M. CAP.

C'est le titre d'un tableau. Et ce tableau est un essai de synthèse de nos connaissances, un groupement logique de la théologie, de la philosophie, des sciences, des lettres et des arts.

Unir les connaissances acquises; les faire voir toutes et d'un seul coup d'oeil, avec leurs liens d'attachement et leurs différences spécifiques: tel est le but.

Voici le plan général du tableau: — d'abord Dieu, puis ses créatures: c'est le concret.

— ensuite, l'Etre en soi: c'est l'abstrait.

L'ensemble est clair, simple, harmonieux et complet.

F. Gabriel, O. F. M. Cap. Un carton de 18, 01 p. 05, avec feuillet explicatif; 15 sous: (par la poste envoyer 17 sous en timbres).

Service de Librairie du Devoir, 430, Notre-Dame est, Montréal.

Tout prochainement

Le «Devoir» commencera la publication d'un nouveau feuilleton.

Une Société de l'Empire

M. Bennett la proclame nécessaire — Elle aurait pour rôle de déterminer la commune politique étrangère des nations du Commonwealth — Discours d'adieu de l'ancien premier ministre à Montréal — La rupture de la Confédération est chose impossible

M. R.-B. Bennett a prononcé à Montréal hier son discours d'adieu avant de s'embarquer pour l'Angleterre; l'ancien premier ministre était l'hôte d'honneur à un déjeuner de la McGill Graduate Society.

Il a dit qu'une Société de l'Empire pour les questions de politique étrangère est devenue absolument nécessaire. Nous ne pouvons pas passer à travers une crise comme celle de septembre dernier, a-t-il dit, et voir un Dominion demander une chose et un autre Dominion en demander une autre, et avoir des hommes, quelques-uns de votre propre université, qui s'en vont en Australie et donnent l'impression que notre pays ne fait rien, sauf regarder pendant combien de temps il pourrait continuer ainsi avant de sortir et de se joindre à quelqu'un d'autre. Messieurs, vous ne pouvez pas faire d'affaires de cette manière.

M. Bennett a soutenu que le problème de la protection de l'autonomie de la «mère patrie» et de chacun des Dominions, aucun n'étant subordonné à un autre en matière de politique étrangère ou intérieure, est de première importance. Dans ce Commonwealth des Nations qu'on appelle l'Empire britannique, dit-il, il y a de plus grandes chances de liberté, de pensée, d'action et de projets, que vous n'en trouverez dans n'importe quelle autre destinée qui se présentera à vous.

Sur ce qui se dit quant à la sécession, M. Bennett a dit: Je désapprouve fortement toute discussion là-dessus. Ce n'est pas possible et ce ne doit pas être envisagé. Il n'y a pas la plus petite chance au monde de cette Confédération soit rompue, et ces discours de sécession ne sont que de la rhétorique de jeunes.

Du rôle du Canada dans l'Empire, M. Bennett a dit: Nous avons créé une civilisation qui repose sur des fondations solides, et qui a sa pierre d'angle dans les institutions britanniques. Même si ces petites îles de la mer du Nord disparaissaient aujourd'hui, on en garderait le souvenir non à cause de leurs victoires sur mer ou sur terre, mais à cause de leur génie de gouvernement; pour le gouvernement, pour ce qu'elles ont fait en vue de rendre le peuple capable de se gouverner lui-même, pour ce qu'elles ont fait afin d'assurer justice à tous leurs citoyens, riches ou pauvres, élevés ou modestes.

Et quant au côté purement économique, mes amis, dans quelle direction se trouve notre destinée? Le monde que nous voyons est un monde de courants et de marées. Vous voyez des combinaisons de nations tout comme vous avez vu des amalgames et des fusions et vous voyez ainsi naître de grands groupes économiques.

Vous avez aujourd'hui un groupe asiatique qui embrasse toutes les

affaires de l'Orient; vous avez une tentative de création des Etats-Unis d'Europe; vous avez un effort pour créer dans les deux Amériques ce qu'on pourrait appeler un groupe économique américain. Et je vous laisse à étudier et à apprécier si nous ne sommes pas mieux dans le groupe connu comme le Commonwealth des nations, qu'au dehors.

En parlant de la nécessité d'une coopération entre les pays de l'Empire pour l'établissement d'une politique étrangère, M. Bennett a déclaré: Vous et moi, et je pense, tous ceux peut-être qui m'entendent, avons admis que la Société des Nations était une chose admirable. Elle signifiait la sécurité collective et la coopération entre les nations du monde dans le domaine des relations étrangères. Nos voisins du sud n'en étaient pas membres, l'Italie et l'Allemagne en sont sorties, et quand elle vint à ne représenter que l'Angleterre et la France et quelques autres nations moins importantes son utilité s'altéra.

Mais allez-vous dire que nous n'avons pas la vision ou la capacité voulue pour régler notre activité de manière à assurer une politique étrangère commune dans ce grand Empire? Une société de l'Empire, une société du Commonwealth pour les questions de politique étrangère devrait être possible, ou plutôt il est absolument impératif qu'elle soit formée si nous devons continuer à durer.

Ce qu'il faut, c'est un effort constructif de la part des universités de ce pays, des hommes qui ont des lumières et de l'influence, de la vision, des hommes qui consacrent une partie de leurs talents sur l'autel des besoins de leur pays, et verront à ce que soit créée une organisation par laquelle, dans ces jours de téléphonie et de télégraphie sans fil, nous n'ayons pas de difficulté à réaliser une entente quant à notre politique étrangère.

Si mes vus sur l'aspect économique sont justes, et je pense qu'elles le sont, si mes vus sur l'aspect moral sont justes, et si mes vus sur l'aspect gouvernemental sont justes et je pense qu'elles le sont, il n'y a pas de raison pour que nous ne puissions pas, par ces méthodes, nous assurer d'un front commun de la politique étrangère et, ce qui est plus, donner au monde cette direction qui a été donnée pendant si longtemps par l'Angleterre.

L'orateur a conclu: Notre destinée! Quels mots graves. Je souhaiterais pouvoir le graver dans chacun de vos esprits ce mot «destinée». Nous l'accomplissons ici à Montréal, notre plus grande ville, cette grande métropole. Je crois que le peuple de ce pays répondra si vous lui demandez de réfléchir aux grands problèmes de notre destinée, parce que je crois que ce peuple se préoccupe du bien-être non seulement de cette génération, mais de ceux qui viendront après nous.

M. F. Gerald Robinson, président de la Société, a présenté le conférencier, et sir Edward Beatty l'a remercié.

Saint-Louis, peuvent remercier la chance. D'après l'article 296b du Code pénal, un juge, après des aveux, pouvait condamner les coupables à une peine minimum de deux années. Devant le juge Jules Desmarais, Me Edmond Courchesne, avocat de la défense, commença par enregistrer des plaidoyers de culpabilité pour ses clients puis exposa au tribunal:

Il s'agit d'une bagarre électorale à laquelle participèrent plus de cinquante manifestants. Les policiers MacDonald et Gauthier, qui étaient en civil, ne furent pas reconnus par les prévenus. Je suggérerais le paiement des frais, qui sont très élevés.

Je vais imposer une amende de \$20 et les frais ou, à défaut, une peine de huit jours au prévenu Schartz, qui semble avoir brisé un gourdin sur la tête d'un des victimes dit le juge, et Fishman devra payer une amende de \$5 et les frais, ou, à défaut, passer huit jours à l'ombre.

Blaireaux et anthrax

Ottawa, 24 — Le ministère de la santé nationale met en garde tous les ministères provinciaux d'hygiène contre l'envoi au Canada de blaireaux japonais qui seraient infectés de germe d'anthrax. On ne sait pas encore combien de ces blaireaux sont entrés au pays, mais un certain nombre ont été expédiés dans l'Ouest canadien. On croit que ces blaireaux sont faits de soies provenant d'animaux infectés de germe de l'anthrax, fièvre fielleuse du mouton et du bœuf. Les hauts fonctionnaires du ministère du revenu national s'occupent également de l'affaire en vue de retracer l'origine de cette consignment japonaise.

Ex-bagnard redevenu suspect

Rencontré par hasard, hier après-midi, à l'angle des rues Berri et La Gauchetière par deux liemiers de la Sûreté municipale, Joseph-Georges Baquet, un ex-bagnard de 46 ans, libéré du pénitencier de St-Vincent de Paul pour bonne conduite en septembre dernier, a été conduit aux quartiers généraux de la police judiciaire, pour y être questionné. Baquet, qui avait été condamné en octobre 1930 à douze ans de pénitencier après avoir été trouvé coupable d'un vol à main armée dans une succursale de la banque Provinciale du Canada angle des rues Dorval et Ste-Catherine, aurait été identifié par sa photo comme étant le présumé auteur d'un récent vol de \$3,000 perpétré le jeudi 19 janvier dernier à midi à la succursale située au coin des rues Laurier et Chabot. Cependant, malgré que le détenu aurait été identifié par quatre témoins, aucune accusation ne pèse encore sur l'ancien forçat car on n'a retrouvé encore ni le fruit du vol ni l'arme qui a servi à commettre le crime.

Percy Schwartz et Benny Fishman, tous deux accusés de voies de fait sur la personne de deux agents de la police municipale à l'élection du 12 décembre, dans le quartier

L'HIVER SANS RHUME



Grâce aux PASTILLES VALDA

DEMANDEZ L'EAU MINÉRALE NATURELLE DU BASSIN DE

VICHY CAMILLE

Source

Infaillible contre l'indigestion, la Goutte, le Rhumatisme, Mialgies du Foie et autres maux.

En vente chez votre Pharmacien

AGENT GÉNÉRAL POUR LE CANADA

J. ALFRED OUMET

84, rue St-Paul est, Montréal.

Un gros avion de bombardement de fabrication allemande s'écrase en territoire français

L'appareil était criblé de balles, ce qui semblerait indiquer qu'il venait de participer à un combat aérien en Espagne

LOURDES, France, 25. (A.P.) — Un gros avion de bombardement de fabrication allemande que l'on croit appartenir à l'aviation nationaliste espagnole est venu s'écraser ce matin à Aran, en France, à 15 milles au sud-ouest d'ici. L'avion était criblé de balles, ce qui semblerait indiquer qu'il venait de participer à un combat aérien. Le pilote et le sans-filiste ont été tués à leurs postes: les trois autres membres de l'équipage ont sauté, mais leur parachute n'a pas fonctionné et l'on a retrouvé les trois cadavres mutilés à une mille environ des débris de l'avion. L'enquête commandée par les autorités françaises de l'aéronautique ont révélé qu'il s'agissait d'un avion de fabrication allemande, mais on se demande par quel hasard il est venu s'écraser en territoire français à 100 milles du champ de bataille de Catalogne.

Un avion espagnol lance six bombes en territoire français

Quatre avions de bombardement nationalistes survolent le sol français, près de Cerbère

Perpignan, France, 25. (A.P.) — Un avion espagnol que l'on n'a pu identifier, a lancé six bombes ce matin près du village français de Formigères, à 15 milles de Bourg-Madame: les bombes ont été tombées dans les bois et les champs près du village sans causer de dommages. On a entendu le crépitements de mitrailleuses, ce qui semblerait indiquer que deux avions avaient engagé le combat au-dessus du territoire français. Les autorités françaises ont ouvert une enquête pour fixer les responsabilités de cette violation de frontière.

Cerbère, France, 25. (A.P.) — Les batteries antiaériennes françaises ont tiré ce matin quelques coups en guise d'avertissement lorsque quatre avions de bombardement nationalistes ont survolé le territoire français près de Cerbère. Les avions se sont aussitôt éloignés vers la haute mer. On a entendu plus tard des détonations et l'on a appris que le village espagnol de San-Miguel de Culera avait été bombardé.

L'apparition de ces avions de bombardement de bonne heure ce matin a empêché le passage des volontaires étrangers, dont quelque 300 Canadiens, d'Espagne en France par le tunnel international. Les anciens membres de la brigade internationale passeraient en France cet après-midi.

Le comité provincial d'embellissement

Première réunion cet après-midi

A 2 heures cet après-midi se tient la première réunion du comité provincial d'embellissement, rattaché au service d'horticulture de la province de Québec.

M. Léon Trépanier, directeur général des fêtes du troisième centenaire de Montréal, se présentera à la réunion pour prendre contact avec les membres qui le composent et pour obtenir leurs conseils quant à l'embellissement de Montréal à l'occasion du troisième centenaire et à la composition d'un comité montréalais d'embellissement, qui pourrait travailler sous le patronage du comité provincial.

Le comité provincial se compose des personnes suivantes: Henri LaVoie, chef du service de l'horticulture de la province; Henri Notet, architecte-paysagiste, chef du service d'ornementation de l'horticulture; M. Oliver, architecte-paysagiste; des Femmes expérimentales d'Ottawa; Henri Tardier, conseiller technique du Jardin botanique de Montréal; le Frère Adrien, C.S.C., directeur général des Cercles des Jeunes Naturalistes de la province.

A l'Alliance française

Dmain soir, à l'Alliance française, M. André Morize, agrégé de l'Université de Paris, professeur à Harvard, donnera une conférence à 8 h. 15, au Ritz-Carlton, sur le citoyen du monde.

Résolutions importantes adoptées à Sherbrooke

Pour le maintien et l'entretien des routes d'hiver — Pour la jeunesse agricole des Cantons de l'Est

Sherbrooke, 25 (C.P.) — A leur réunion conjointe annuelle, hier, à Sherbrooke, l'Association des Chambres de Commerce et la Société de Colonisation des Cantons de l'Est ont adopté deux importantes résolutions qui seront soumises au gouvernement provincial. L'une de ces résolutions est à l'effet que le gouvernement augmente le budget nécessaire au maintien et à l'entretien des routes d'hiver dans les Cantons de l'Est. L'autre résolution, présentée par M. L.-N. Audet, président de la Chambre de Commerce de Sherbrooke, demande que le gouvernement prenne les mesures voulues pour inciter la jeunesse à rester sur les terres. Une campagne d'éducation à ce sujet, dans les écoles, serait, croit-on, des plus fructueuses.

Le sous-ministre provincial de la colonisation, M. J.-E. Laforce, a félicité les congressistes de leurs louables efforts pour développer et faire prospérer leur région.

Mort de l'ancien député de Kent

Richibouctou, N.-B., 25 (C.P.) — Le shérif L.-E. Bourgeois, ancien député libéral de Kent (de 1926 à 1930), est décédé à l'âge de 66 ans.

VAUT 2 FOIS SON PRIX

Demain: JEUDI, 26 janvier 1939
Saint Polycarpe, évêque et martyr
Lever du soleil, 7 h. 25.
Coucher du soleil, 4 h. 56.
Lever de la lune, 9 h. 58.
Coucher de la lune, 11 h. 24.
Pleine lune, le 5, à 4 h. 30 m. du soir.
Premier quartier, le 12, à 8 h. 10 m. du matin.
Nouvelle lune, le 20, à 8 h. 27 m. du matin.
Premier quartier, le 28, à 10 h. du matin.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

MERCREDI, 25 JANVIER 1939

BEAU ET FROID

MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 26.
Minimum 14.
Même date l'an dernier 40.
BAROMÈTRE: 10 h. a.m. 79.30, 11 h. a.m. 79.25. Midi: 29.30.
Chiffres fournis par
Mme L.-P. de Meul, 7631 rue Saint-Denis,
Montréal.

L'outillage des fabriques de munitions de Barcelone transporté dans le nord de la Catalogne

CERBERE, France, 25. (A.P.) — On apprend que le gouvernement rouge de l'Espagne a transporté le gros de l'outillage de ses fabriques de munitions de Barcelone dans le nord de la Catalogne afin de pouvoir continuer la résistance. Des centaines de camions lourdement chargés parcourent depuis plusieurs jours les routes de la Catalogne qui sont encombrées de réfugiés qui fuient en emportant tout ce qu'ils ont de précieux ou qui pourrait servir à l'ennemi. Nombre de ces réfugiés expriment l'opinion que l'on poursuivra la lutte même après la chute de Barcelone.

On parle d'une nouvelle ligne de défense du nord de la Catalogne qui partirait d'Arenys-de-Mar, à 20 milles au nord de Barcelone sur la Méditerranée et qui passerait par Vich et par Solsona, mais les experts militaires étrangers ne croient pas que les rouges puissent tenir cette ligne après avoir perdu Barcelone et ses fabriques de munitions.

Tremblement de terre au Chili

SANTIAGO, Chili, 25. (A.P.) — Un tremblement de terre qui s'est produit au milieu de la nuit dernière a semé la panique et causé de grands dommages sur une étendue de 400 milles le long de la côte du Chili. Les premiers rapports parlaient de 14 victimes, mais trois avions militaires chiliens sont partis pour la région de Concepcion, à 250 milles au sud de la capitale, pour vérifier la rumeur qui veut que 2,000 personnes aient péri. Le président Pedro Aguirre Cerda et plusieurs ministres sont partis pour la région éprouvée dans un train spécial qui transporte également 40 médecins et 70 infirmières.

Les principales villes éprouvées sont Talca, 45,000 âmes, à 150 milles au sud de Santiago, et Concepcion, 77,000 âmes. La plupart des maisons de Concepcion et de Renaico, petite ville à 50 milles plus au sud, auraient été détruites. Les quelques maigres détails que l'on a pu obtenir provenaient de postes amateurs de T.S.F.

La capitale elle-même a été secouée, mais on ne rapporte aucun dommage.

60,000 Italiens de la classe 1901 appelés sous les armes

Rome, 25 (A.P.) — Le gouvernement italien a annoncé aujourd'hui qu'il doit appeler sous les armes 60,000 hommes de la classe de 1901 pour leur faire subir une période d'entraînement et d'instruction militaire, à partir du 1er février. Dans les milieux officiels, on nie que ce soit là une mesure de précaution pour le cas où la France interviendrait en Espagne pour sauver le gouvernement rouge. Les experts militaires étrangers font cependant observer que l'entraînement des réservistes en hiver est chose inusitée.

L'information diplomatique félicite le député de droite Xavier Valat du discours courageux qu'il a prononcé à la Chambre française

en rétablissant les faits. L'organe du ministère italien des affaires étrangères rappelle à ce propos que les premiers avions italiens envoyés au général Franco à sa demande sont arrivés plusieurs jours après une expédition d'avions français aux rouges et que les premiers volontaires italiens sont débarqués à Cadix à l'hiver de 1936-37, plusieurs mois après l'arrivée de plusieurs internationaux organisés et recrutés en France. Le journal conclut en disant que les critiques de la France au sujet de l'établissement des Italiens en Espagne sont vraiment excessives, mais que l'Italie a déjà prévu l'éventualité d'une nouvelle intervention franco-soviétique en Espagne.

Au His Majesty's

La maternité ridiculisée dans "Pins and Needles"

Nous n'avons ni vu ni entendu Pins and Needles, ou mieux: You... pins and Needles, cette revue présentée par l'International Ladies' Garment Workers' Union, au His Majesty's, sous la protection de la police municipale. Mais les comptes rendus qu'en ont donnés la plupart de nos confrères chargés spécialement de la chronique théâtrale édifient suffisamment sur la qualité de ce spectacle.

Thomas Archer écrit dans la Gazette: "The humor is rough and ready and sometimes unnecessarily crude as in the Mussolini Handicap". S. Morgan-Powell dit: "Such bitter cynicisms as are embodied in Mussolini Handicap should really be cut out entirely, as it is unpleasantly coarse".

Nos confrères de langue française n'ont pas goûté, eux non plus, le tableau Mussolini Handicap. Seul M. T. de l'Illustration, a été complètement charmé de la revue. Et il écrit, entre autres: "Les meilleurs numéros de cette revue sont sans aucun doute le Mussolini Handicap, dans lequel on ridiculise franchement la décision du dictateur italien de demander aux Italiennes d'être plus prolifiques" (sic).

J. B., de la Presse, ne parle pas du Mussolini Handicap, mais il donne des détails intéressants sur les auteurs de Pins and Needles et sur les tendances de la revue. Nous nous en servons ultérieurement.

René-O. Boivin, de la Patrie, écrit: "Les quinze autres [tableaux] prennent le ton de l'apostrophe sociale. On y glorifie la grève, le piquetage, le lock-out, enfin toute la tactique violente préchée, en certains milieux, pour abattre les prétentions patronales". Parlant plus loin des revues de Pins and Needles, il dit: "Ils ont malheureusement converti la scène en tribune à hâbleries et parfois non sans une crudité gênante de propos comme dans Mussolini Handicap, où l'on voit la maternité traitée avec une grossièreté qui n'appartient pas à la manière de penser du théâtre d'avant-garde".

Qu'est au juste ce fameux tableau Mussolini Handicap que chacun dénonce en des termes plus ou moins voilés? Gérard Dagnan, au Canada, renseigne exactement à ce sujet: "Un sketch en particulier", écrit-il, "d'un goût pire que d'autres, qui ne se rachète nullement par l'esprit, met en garde tout esprit sain, dès le début du spectacle, Mussolini est entouré de quatre femmes très visiblement enceintes, qu'il fé-

licite d'avoir gagné les prix d'un grotesque concours de maternité. Il fait venir ensuite l'ennemi public n° 1, une jeune femme qui n'a eu qu'un enfant et qui s'en explique dans une complainte farcie de crudités. Ceci n'est plus drôle du tout. Qu'on ridiculise dans une revue le fait que le gouvernement italien encourage la natalité alors que ces enfants sont vraisemblablement destinés à devenir chair à canon, fort bien. Mais blaguer stupidement l'encouragement à la natalité et faire des familles nombreuses un sujet de risée, voilà qui dépasse toute convenance et qui cotoie l'immoralité."

En voilà assez pour dénoncer énergiquement cette revue où l'on se permet ainsi de bafouer ouvertement ce qu'il y a de plus beau, de plus saint au monde. Les tristes sires qui se livrent à une telle besogne ne sont que des salauds (pour parler leur langage). Les auteurs de la revue peuvent avoir une dent contre Mussolini; libre à eux. Ils pourraient exprimer leur ressentiment d'une autre façon qu'en ridiculisant la mère italienne, car dans cette mère ils atteignent toutes les misères du monde, ils salissent la maternité même.

Et que sont-ils au juste, ces étrangers qui viennent déshonorer la scène montréalaise?

On savait déjà que Pins and Needles était présentée par Labor Stage Inc., et interprétée par des membres de l'International Ladies' Garment Union. Nous en savons un peu plus long, aujourd'hui, car J. B. nous dit que les auteurs de la revue sont nettement de gauche avancée, que "les charges très crues abondent sur Mussolini, Hitler et même Chamberlain et Roosevelt, mais M. Staline n'échappe à aucun moment..." Il nous donne, plus loin, les noms des auteurs: Arthur Aren, Marc Blizstein, Emanuel Eisenberg, Charles Friedman, Harold J. Rome et David Gregory. Nous savons, par ailleurs, de la Gazette, que le gérant de la troupe (manager of the show), ou impresario est un nommé Sam Schwartz.

Ce sont évidemment là des noms qui déclenchent assez clairement, il me semble, l'origine de nos "visiteurs".

La Gazette de ce matin nous apprend que la censure a forcé le gérant à faire de "légères coupures" dans le tableau Mussolini Handicap: "the costumes of the girls were changed in accordance with a demand on the part of the censors. Padding was taken from the costumes, but the skirt went on as written". Ce n'est pas suffisant. Il faudrait que le tableau disparaisse entièrement; et, si possible, la revue elle-même avec ses revuistes et sa distribution. L'heure est bien choisie pour venir faire ici la propagande que l'on devine et qui pourrait bien avoir un résultat tout autre que celui qu'on espérait.

Lucien DESBIENS

A l'hôtel de ville

Les finances municipales

Ce que Montréal demanderait dans son bill

Le comité exécutif travaille dans le moment à préparer le budget de l'an prochain: celui de l'exercice en cours sera bouclé sans difficulté en dépit des pronostics pessimistes formulés il y a quelques semaines. On entend même dire que de forts détenteurs des obligations de Montréal ont reçu l'assurance que la ville aura pour l'année qui se terminera le 30 avril un surplus de l'ordre d'une centaine de mille piastres.

Mais il n'en est pas ainsi pour l'an prochain: il manque beaucoup d'argent — on parle de deux millions. Hier soir, le comité a siégé jusqu'après minuit, mais on ne sait pas ce qui s'y est passé. M. Savignac, qui se souvient sans doute de recommandations énergiques que M. Houde lui a faites autrefois sur la discrétion, garde une réserve prudente.

Et aux questions que lui posent les journalistes il répond en badinant. Ce matin, il nous a dit en riant que le comité a décidé de destituer le premier ministre du Canada et celui du Québec, qu'au cours de la dernière séance on s'est bien amusé, qu'on a dansé. Et, reprenant le ton sérieux, il a dit simplement ces mots peu compromettants: Nous avons bien travaillé dans l'intérêt de la ville.

Le bill de Montréal

Quant aux projets de l'administration, les rumeurs sont contradictoires — peut-être sont-elles ainsi à l'image de l'indécision des autorités. On dit qu'il n'y aurait pas de bill de Montréal, que le maire et l'exécutif présenteraient un budget déficitaire et attendraient les événements en disant qu'ils ne peuvent faire mieux avec la situation où ils se trouvent.

On dit encore que la ville présenterait un bill à Québec, où elle demanderait tout ce dont elle a besoin comme revenu, et que sur le refus prévu de Québec d'accorder tout cela, le maire rejeterait sur le gouvernement provincial la responsabilité du déficit. Ce bill comporterait, dit-on, une taxe générale sur les salaires, perçue des employeurs; le maintien ou l'augmentation des taxes spéciales sur les compagnies d'utilité publique; une part pour Montréal des taxes que Québec perçoit dans la métropole sur les automobiles et la gazoline, etc.

Fausse rumeur?

On avait entendu dire à l'hôtel de ville que le surintendant de la construction, M. J.-E. Carmel, se retirait à sa retraite; mais ce matin, M. Savignac a affirmé n'avoir pas entendu parler de cela.

Travaux d'aqueduc

La commission municipale de l'aqueduc a décidé ce matin de demander que les travaux d'aqueduc dont Montréal a besoin soient inclus dans la liste des travaux qui seront effectués d'après le nouveau programme: annoncé à Ottawa par M. Rogers, ministre du travail. La commission recommandera les travaux suivants: la nouvelle prise d'eau dont on parle depuis si longtemps, au coût d'environ \$1,750,000; la couverture des réservoirs qui ne sont pas couverts, approximativement \$750,000, et la construction d'un réservoir de 300,000,000 de gallons à Rosemont, au coût de \$5 millions.

Expulsé du parti travailliste anglais

Londres, 25. (C.P. Havas). — Le conseil exécutif du parti travailliste anglais vient d'expulser de ses rangs le célèbre chef socialiste Sir Stafford Cripps parce qu'il a lancé une campagne visant à établir un front populaire de tous les groupements opposés à la politique de M. Chamberlain. Le parti travailliste s'est toujours opposé à la formation d'un semblable front populaire.

Contre M. Homer Martin

Détroit, 25 (A.P.). — Le Congrès de l'Organisation Industrielle, par la voix de deux de ses vice-présidents, MM. Sidney Hillman et Philip Murray, vient de prendre fait et cause contre le président des United Automobile Workers of America, M. Homer Martin, qui est en lutte contre la majorité du conseil de sa fédération. MM. Hillman et Murray ont déclaré que Martin s'était rendu coupable de violations flagrantes de la constitution et ils ont assuré l'autre faction dirigée par M. R. J. Thomas de l'entier appui du Congrès de l'Organisation Industrielle. Martin a protesté contre la dictature de M. John L. Lewis et de son groupe et il a déclaré qu'il lutterait jusqu'au bout, ce qui rend à peu près assurée une scission au sein de la puissante fédération syndicaliste des travailleurs de l'auto.

Par voie de la Birmanie

Tchoungking, Chine, 25 (C.P. Havas). — Le gouvernement chinois vient de conclure une entente avec les Imperial Airways pour le transport des passagers et des postes entre la Chine et l'Europe par la voie de la Birmanie. Le terminus de ce service sera à Hongkong et le service en territoire chinois sera assuré par une nouvelle ligne d'aviation chinoise soutenue par du capital des Etats-Unis.

Réponse de Burgos à Londres

LONDRES, 25. (A.P.) — Le gouvernement nationaliste espagnol a répondu aujourd'hui au gouvernement britannique qui lui demandait de s'abstenir de "tous actes de vengeance en Catalogne" que le généralissimo Franco n'était pas homme à tenir pareille conduite. Il a ajouté qu'il prenait des mesures pour maintenir l'ordre à Barcelone et pour sauvegarder la vie de 2,000 prisonniers nationalistes.

Prise de Solsona

HENDAYE, 25. (A.P.) — L'aile gauche de l'armée nationaliste qui opère dans le nord-ouest de la Catalogne a occupé aujourd'hui Solsona. Cette ville qui est située à 50 milles de Barcelone commande plusieurs routes importantes conduisant à la frontière française.

Le budget des dépenses à Ottawa

OTTAWA, 25. (D.N.C.) — On s'attend à ce que le gouvernement dépose le budget des dépenses de 1939-1940, à la fin de la séance de cet après-midi. La nouvelle politique du gouvernement de répartir sur une période de dix ans certaines dépenses en vue de la défense nationale laisse entrevoir un budget militaire d'une importance sans précédent en temps de paix.

M. Ralston à la place de M. Dunning

M. Pottier serait nommé sous-ministre des pêcheries

Ottawa, 25. (D.N.C.) — Une rumeur circule à l'effet que le gouvernement nommerait M. Vincent Joseph Pottier, sous-ministre des pêcheries. M. Pottier est député libéral de Shelburne-Yarmouth-Clare.

La démission de M. Pottier comme député entraînerait une élection partielle, à laquelle M. J.L. Ralston, ancien député du comté aux Communes, poserait sa candidature. La rentrée de M. Ralston dans la politique active signifierait la démission éventuelle de M. Charles Dunning comme ministre Finances et son remplacement par M. Ralston.

Beau et froid

Toronto, 25 (C.P.) — Voici le temps qu'il fera, probablement, dans la province, demain: région de Montréal et d'Ottawa: beau et froid, d'abord, puis modéré; vallée du bas St-Laurent: vent du nord-ouest, beau et froid; nord-ouest du Québec et Lac-St-Jean: vents modérés du nord et du nord-ouest, beau et froid; golfe, rive nord et baie des Chaleurs: vent fort de l'ouest; partiellement nuageux et froid avec neige.

Toronto, 25 (C.P.) — Voici les températures enregistrées au Bureau météorologique du Dominion dans les principales villes canadiennes et américaines. Le premier chiffre marque la température à 8 h. m.; le deuxième, le maximum et le minimum durant la nuit dernière; le troisième — remplace les chiffres qui manquent; les lettres s.z. signifient "sous zéro".

Aklavik, 40 s.z., 32 s.z., 42 s.z.; Simpson, 10 s.z., 16 s.z., 20 s.z.; Smith, 6 s.z., 14 s.z., 18 s.z.; Rupert, 10, 40, 34; Victoria, 34, 46, 34; Kamloops, 20, 36, 18; Jasper, 24, 30, 20; Calgary, 18, 42, 10; Edmonton, 26, 28, 24; Saskatoon, 18, 10; Prince-Albert, 22, 4, 4; Churchill, 30, s.z., 24, s.z., 32 s.z.; Brandon, 2, 12 s.z.; Winnipeg, 8 s.z., 2 s.z., 22 s.z.; Kenora, 3, 25 s.z.; Mooseonee, 16 s.z.; Sault-St-Marie, 24, s.z., 24, s.z.; London, 6, 28, 6; Toronto, 5, 31, 4; Kingston, 14, 32, 14; Ottawa, 6, 24, 6; Montréal, 20, 26, 20; Douville, 20, s.z., 20, s.z.; Québec, 20, 22, 20; St-Jean, 30, 36, 28; Moncton, 32, 32, 32; Frédéricton, 24, 22, 22; Halifax, 40, 32, 32; Charlotte-Town, 38, 26, 26; Detroit, 6, 28, 6; Boston, 34, 38, 30; New-York, 30, 36, 30; Miami, 62, 76, 62; Los Angeles, 56, 78, 56; Nassau, 72, 80, 63; Bermuda, 66, 60, 60; Londres, 34, pluie, vent léger de l'est; Paris, 37, nuageux, vent modéré du sud-est.

A l'hôpital Notre-Dame

Demain matin, à 10 h. 30, à l'hôpital Notre-Dame, le docteur Laquerrière donnera la douzième conférence de son programme.

Sujets: "Les images radiologiques de la tuberculose pulmonaire — Primo infection — Réinfection. Evolution. Le rôle de la radiologie dans le dépistage de la tuberculose".

M. Vanier à Paris

Paris, 25 (C.P. Havas). — M. Vanier, nouveau ministre du Canada en France, arrivera à Paris cet après-midi. Il sera accueilli par son prédécesseur, M. Philippe Roy, un représentant de M. Georges Bonnet, ministre des affaires étrangères, et la colonie canadienne ayant à sa tête le personnel de la légation.

Le procès Godon

La séance de la matinée

La défense insiste pour avoir toutes les circonstances entourant la déclaration de Godon au juge Tremblay — Témoignages du juge Tremblay, de Me Antoine Rivard, de Wilfrid Blouin — Encore le séjour de Godon dans les camps du gouvernement — La boisson — Les enquêteurs travaillaient sous le couvert — L'accusé jeté dans des "pièges", déclare la défense

Le procès d'Antonio Godon, accusé du meurtre de la petite Simone Caron, se poursuit aux Assises. A la reprise de l'audience, ce matin, la preuve de voir dire autour de la déclaration de Godon faite au juge Thomas Tremblay à Québec le 8 novembre dernier reprend et ce magistrat est rappelé dans la boîte aux témoins. Il est interrogé en transaction par Me Valmore Bienvenu, avocat de la défense.

Il déclare que tout ce que Godon et ceux qui se trouvaient avec lui dans l'après-midi du huit novembre ont dit a été sténographié puis consigné.

Il a ordonné l'incarcération de Godon après cette déclaration. En vertu de quel article de loi? demande Me Bienvenu au témoin.

Ici la Couronne s'objectionne. Me Bienvenu rétorque qu'il disait hier, i.e. qu'il est important de savoir dans quelles circonstances cette incarcération s'est opérée.

M. le juge Tremblay est alors de nouveau interrogé à ce sujet et il explique qu'il a dit à Godon qu'il devait rester en prison parce qu'il pourrait servir comme témoin important au cas où le procès de l'affaire Caron s'ouvrirait de nouveau. Le tribunal a fait ici remarquer à la défense que le fait de garder un homme en prison pour le garder comme témoin dans une affaire importante ne constituait pas un cas inusité.

M. le juge Tremblay continue d'expliquer que Godon n'était pas gardé comme un véritable prisonnier, qu'il avait donné des ordres pour qu'il fût bien traité.

Toutefois toutes ces précautions valent moins bien que la liberté, dit Me Bienvenu.

Moins bien, il faut s'entendre, reprend le tribunal.

Le témoin a dit à Godon qu'il le garderait en prison environ 48 heures.

Saviez-vous que Wilfrid Godon se trouvait à la même prison?

Oui, je l'avais appris dans la journée.

Me Antoine Rivard

Me Antoine Rivard, avocat de la Couronne dans la présente cause, est ensuite appelé comme témoin. Il est interrogé par Me Gendron. Me Rivard était au courant de l'affaire Caron en novembre dernier. Il était venu à Québec pour faire venir une déclaration au juge Tremblay le 8 novembre.

Il se trouvait dans le bureau du juge Tremblay au moment où cette déclaration a été faite. Il s'y trouvait à titre d'extraordinaire de représentant du procureur général. C'est lui qui a informé le juge Tremblay de se préparer à recevoir la déclaration. Il n'avait pas vu Godon avant que ce dernier ne fût parvenu à Québec.

Le témoin n'a pas fait de promesses ou de menaces à Godon. Il ne s'est pas révélé à Godon comme représentant du procureur général.

Interrogé par Me Bienvenu, Me Rivard affirme qu'il s'occupe de cette affaire depuis le mois d'avril dernier. Il a été prévenu par les enquêteurs du gouvernement que Godon devait séjourner dans les Laurentides, qu'on tenterait de moins d'y conduire l'accusé. Il explique le séjour de Godon dans les Laurentides. On avait des soupçons contre l'accusé de par ses antécédents, par ses témoignages aux procès de Nogat et on voulait le surveiller de plus d'avantages possible. Durant tout le temps du séjour de Godon dans les Laurentides, Me Rivard a eu des rapports sur l'accusé, mais il n'a pris de notes sur ces rapports. Il n'est pas allé lui-même au parc national des Laurentides.

M. Wilfrid Blouin

M. Wilfrid Blouin, inspecteur des gardes-feux, est appelé à la barre. Il a rencontré Godon dans les premiers jours de novembre. Ce dernier se trouvait en compagnie de MM. Lévis Duquette et Arthur Boulanger, deux enquêteurs spéciaux au service de M. Paul Gagnon, enquêteur régulier dans cette affaire.

Godon demanda en novembre dernier de voir M. Gagnon. Il demanda plusieurs fois cette faveur et s'inquiétait de voir que son "boss" s'absentait si longtemps du camp. Le témoin a alors tenté de rejoindre M. Gagnon. Le témoin n'a pas fait de menaces ni promesses à Godon pour l'inviter à parler. Il est allé au camp le 8 novembre chercher Godon au cas où il faudrait le conduire à Québec car la déclaration aurait pu être faite au camp. Il s'est tenu dans ce camp des Laurentides cette journée-là dans une pièce séparée avec le sténographe venu de Québec. Le sténographe était prêt à tout sténographier ce que Godon dirait à Gagnon, ces deux derniers se trouvant dans une pièce contiguë à celle que le témoin occupait avec le sténographe. Le témoin pouvait observer Godon de cette pièce sans être vu lui-même.

Ici, la couronne précise qu'elle ne veut pas faire la preuve de voir dire sur d'autres déclarations que celles qui ont précédé immédiatement le 8 novembre, sans quoi une preuve de caractère pourrait sur-

On prévoit une crise prochaine au sujet de la Méditerranée

Mussolini formulerait officiellement les revendications italiennes en Méditerranée aussitôt que la guerre d'Espagne sera terminée

Paris, 25 (C.P. Havas). — On répète dans les milieux officiels français qu'une nouvelle conférence de Munich pour régler les problèmes de la Méditerranée est absolument impossible parce qu'aucun gouvernement français ne voudrait ni ne pourrait consentir une cession de territoire. On croit que le ministre des affaires étrangères, Georges Bonnet, insistera sur ce point lorsqu'il prononcera demain son discours sur la politique étrangère à la Chambre des Députés. M. Bonnet aurait déjà fait connaître l'attitude de la France à l'ambassadeur d'Allemagne, le comte Johannes von Welzbeck, au cours d'un entretien hier.

On craint cependant que M. Mussolini formule officiellement les revendications italiennes en Méditerranée aussitôt que la guerre d'Espagne sera terminée. L'appel sous les armes de 60,000 réservistes italiens laisse prévoir que le gouvernement fasciste est prêt à aller très loin et les rapports de Rome laissent entendre que l'on est convaincu que la France consentira à tout plutôt que de risquer une guerre.

Après la prise de Barcelone

La nouvelle ligne de défense des rouges — Des miliciens rouges en fuite arrivent à La Nouvelle

Hendaye, 25. (A.P.) — Il semble que les troupes rouges se retirent petit à petit vers une nouvelle ligne de défense établie à l'avance pour défendre ce qui restera de la Catalogne après la prise de Barcelone. Les experts militaires sont d'avis qu'il ne reste plus dans Barcelone qu'une arrière-garde et que le haut commandement rouge évacuera la ville au lieu de soutenir un siège comme à Madrid. L'offensive nationaliste est devenue de plus en plus vigoureuse au fur et à mesure qu'elle se rapprochait de Barcelone et le rétrécissement du front a permis à son artillerie de déployer toute sa puissance.

Les réfugiés étrangers se sont réunis à Caldesa, à 24 milles au nord-est de Barcelone sur la côte, où ils attendent d'être évacués par les navires de guerre qui ont jeté l'ancre au large. Il y a là des navires de la Grande-Bretagne, de la France et des Etats-Unis accourus pour évacuer leurs nationaux, mais l'embarquement est difficile en raison des bombardements incessants de l'aviation nationaliste qui cherche à désorganiser les communications rouges.

On apprend que l'occupation de la ville industrielle de Manresa, à 30 milles au nord-ouest de Barcelone, a été si rapide hier que les ouvriers qui travaillaient dans huit usines de munitions ont à peine eu le temps de s'échapper. Les machines fonctionnaient encore lorsque les soldats nationalistes sont entrés dans les usines.

Une première flottille de trois petits navires transportant des miliciens rouges qui fuient Barcelone est entrée aujourd'hui dans le port français de La Nouvelle, à 10 milles de la frontière espagnole. Des miliciens ont déclaré qu'ils étaient restés à leurs postes de servants de canons anti-aériens jusqu'au moment où la situation est devenue intenable. Ils ont annoncé qu'il y avait d'autres navires en route. Deux pétroliers espagnols, le Pantero et le Vampesche, sont arrivés à Marseille de Barcelone.

Il n'a jamais permis à Godon de lui parler de ses affaires. Il ne voulait pas entendre Godon lui parler de rien. Il avait d'ailleurs reçu des ordres à ce sujet. Godon a pris de la boisson au camp mais jamais pour s'enivrer. Les enquêteurs non plus.

Le témoin n'habitait pas le même camp que Godon; il habitait à 32 milles de ce camp à la barrière du parc national des Laurentides.

M. Gagnon a demandé au témoin Blouin de s'occuper des autres enquêteurs pour les empêcher de "faire les fous". Il devait surveiller spécialement Duquette pour l'empêcher de trop pêcher dans les lacs.

Me Bienvenu demande qu'il est Duquette. Un ancien champion de la boxe, répond Blouin.

M. Paul Gagnon revient ensuite à la barre.

La cause se poursuit.

Le Syndicalisme patronal

La séance d'hier soir à la Salle St-Sulpice

A l'occasion de la semaine du syndicalisme patronal, l'Association des marchands détaillants de la province tenait une assemblée à la salle Saint-Sulpice, hier soir. Le président de l'association, M. J. H. Tétrault, a pris le premier la parole pour inviter M. Rosario Messier à présider la réunion. On remarquait sur l'estrade l'échevin Duchrocher qui représentait le maire de Montréal; le R. P. Papin Archambault, S.J., M. Sauvé, 1er vice-président de l'Association, MM. C.A. Gascon, Grégoire Bélanger, M.P.P., Alfred Charpentier, président de la C.T.C.C., et plusieurs autres.

A cause de l'abondance des matières aujourd'hui, nous donnerons le compte rendu des discours demain.

Tout prochainement

Le "Devoir" commencera la publication d'un nouveau feuilleton.



Directrice: Germaine BERNIER

Le théâtre religieux avec Claudel et Ghéon

Conférence de Mme Hélène Larivière à la Société d'Etude

C'est une magnifique étude sur le théâtre de Ghéon et de Claudel que Mme Hélène Larivière, agrégée de lettres, ancienne élève de l'École de Sévres et professeur de littérature française à l'Université McGill, a présentée hier après-midi aux habitués des séances hebdomadaires de la Société d'Etude et de Conférences.

Au début de sa conférence, Mme Larivière souligna d'abord le mouvement de renaissance religieuse qui marqua la fin du XIXe siècle et le commencement du XXe, mouvement qui atteignit même l'art dramatique.

Depuis Esther et Athalie, aucune pièce ne méritait de retenir l'attention, malgré tout le théâtre de patronage et la Samaritaine de Rostand. C'était l'époque de la pièce bourgeoise et mondaine; d'un côté la pièce prétentieuse ou bête tenant autant de la pédagogie que du théâtre, d'inspiration freudienne; de l'autre côté, la pièce légère; c'était le déclin du théâtre. Selon l'opinion de Jacques Copeau, il fallait rendre le théâtre à sa destinée primitive, il fallait qu'il cesse d'être une exploitation pour devenir une solennité. Le réalisme devait laisser la place au vrai théâtre.

Henri Ghéon, converti au catholicisme pendant la guerre, et qui possède un si merveilleux tempérament de dramaturge, occupe un poste unique au confluent de la renaissance du théâtre et du renouveau de la littérature catholique.

Copeau avait écrit: "Il n'y aura de théâtre nouveau que le jour où l'homme de la salle pourra murmurer les paroles de l'homme de la scène en même temps que lui et du même cœur que lui".

Où trouver de nos jours un public aussi uni? Comment retrouver une même âme, un même cœur? Comment trouver un terrain de rencontre?

Ghéon pensa à la religion et rêva d'un vaste auditoire catholique, public sûr et entier, portant en lui la même image catholique.

Les patronages et les collèges connurent ses premières pièces; ce fut l'effort obscur et de modestes débuts. Aujourd'hui, l'auditoire étroit et local s'est élargi et le théâtre qu'il souffrait de voir se dérouler entre quatre murs se joue à présent en plein air, comme on a pu le voir ici même, quand le Mystère de la Messe a été joué à Québec et le Jeu de Saint-Laurent à Ghéon a remis le théâtre au service de la réalité catholique, telles qu'étaient ses destinées premières.

Comment expliquer le succès de ce théâtre religieux dans notre siècle dur et frivole? Ghéon a su se faire entendre, même de ceux qui sont le plus éloignés de l'esprit catholique. D'abord par la réalité et le côté poétique des sujets. Le don de fraîcheur, de spontanéité, propre au poète dont les yeux ne se voient pas, a permis à Ghéon de vent recréer les choses. Ghéon sait aussi que dans le cœur de chaque homme demeure le poète que chaque enfant a été. Relisez Ghéon et sans que vous vous en doutiez, Ghéon vous embarque pour le ciel. Il faut encore noter la fantaisie que l'auteur sait mettre dans ses sujets, ses personnages, les détails de la mise en scène.

Le théâtre n'est pas la réalité et il a moins besoin d'être réaliste que d'être évocateur. Un autre don de Ghéon, c'est le don du comique, la malice du trait. Ce comique, Ghéon y trouve un autre moyen d'at-

Le Carnaval de Mayence

Le Carnaval est célébré dans tous les pays rhénans. Mais nulle part le caractère de cette province, la gaieté, la fantaisie de ses habitants ne s'expriment mieux qu'à Mayence. La folie carnavalesque y est de tradition. Elle se rattache à l'esprit raffiné par sa poésie.

Claudel a écrit des drames et on ne le classe que difficilement parmi les dramaturges; il ne s'est guère soucié du théâtre en soi, terrain de communion. Ses pièces ne sont presque pas jouées, ce dont l'auteur ne se formalise pas et sa désinvolture envers le public le prouve.

Le catholicisme peut se présenter sous deux aspects: l'un du cœur ou la conviction de la pensée; le premier est un point de vue naïf, le second un point de vue savant. Les deux ne sont pas incompatibles et l'on comprend que l'on peut mettre l'accent sur l'un ou sur l'autre. Claudel a mis six ans d'étude et d'attente à se rendre au catholicisme.

Le théâtre de Claudel s'adresse plutôt aux intellectuels croyants, ayant comme thèmes l'accord, l'harmonie, les rapports étroits entre tous les êtres, la continuité de la vie, l'enchaînement des événements, etc., avec Dieu comme centre. L'œuvre de Claudel est métaphysique plutôt que morale; une telle pensée, lourde et réelle au théâtre ne peut qu'atteindre un public d'élite. Avec son sens du monde enveloppé d'images le symbolisme de Claudel apparaît comme normal et son expression naturelle. L'œuvre théâtrale de Claudel est conçue comme une vaste épopée où se rencontre un engrenage magnifique du surnaturel et du naturel. Ce symbolisme de Claudel qui donne de la résonance à son œuvre et qui en fait le sens ne peut être goûté du grand public, tout le monde n'est pas sensible à la tragédie. Et cependant, Claudel et Ghéon savent passer facilement du comique, même bouffon, à l'émotion et au sublime.

Mme Larivière termine en expliquant que l'esthétique de Claudel est semblable à une cathédrale dont seuls les initiés peuvent saisir la beauté et la grandeur; l'art de Ghéon fait penser aux images de pierre sculptées aux portes des églises et qui rappellent aux fidèles la vie du Christ; mais les deux œuvres collaboraient à l'édification de la demeure de Dieu.

Mme Larivière termine en expliquant que l'esthétique de Claudel est semblable à une cathédrale dont seuls les initiés peuvent saisir la beauté et la grandeur; l'art de Ghéon fait penser aux images de pierre sculptées aux portes des églises et qui rappellent aux fidèles la vie du Christ; mais les deux œuvres collaboraient à l'édification de la demeure de Dieu.

Mme Larivière termine en expliquant que l'esthétique de Claudel est semblable à une cathédrale dont seuls les initiés peuvent saisir la beauté et la grandeur; l'art de Ghéon fait penser aux images de pierre sculptées aux portes des églises et qui rappellent aux fidèles la vie du Christ; mais les deux œuvres collaboraient à l'édification de la demeure de Dieu.

Mme Larivière termine en expliquant que l'esthétique de Claudel est semblable à une cathédrale dont seuls les initiés peuvent saisir la beauté et la grandeur; l'art de Ghéon fait penser aux images de pierre sculptées aux portes des églises et qui rappellent aux fidèles la vie du Christ; mais les deux œuvres collaboraient à l'édification de la demeure de Dieu.

Mme Larivière termine en expliquant que l'esthétique de Claudel est semblable à une cathédrale dont seuls les initiés peuvent saisir la beauté et la grandeur; l'art de Ghéon fait penser aux images de pierre sculptées aux portes des églises et qui rappellent aux fidèles la vie du Christ; mais les deux œuvres collaboraient à l'édification de la demeure de Dieu.

Mme Larivière termine en expliquant que l'esthétique de Claudel est semblable à une cathédrale dont seuls les initiés peuvent saisir la beauté et la grandeur; l'art de Ghéon fait penser aux images de pierre sculptées aux portes des églises et qui rappellent aux fidèles la vie du Christ; mais les deux œuvres collaboraient à l'édification de la demeure de Dieu.

Mme Larivière termine en expliquant que l'esthétique de Claudel est semblable à une cathédrale dont seuls les initiés peuvent saisir la beauté et la grandeur; l'art de Ghéon fait penser aux images de pierre sculptées aux portes des églises et qui rappellent aux fidèles la vie du Christ; mais les deux œuvres collaboraient à l'édification de la demeure de Dieu.

Mme Larivière termine en expliquant que l'esthétique de Claudel est semblable à une cathédrale dont seuls les initiés peuvent saisir la beauté et la grandeur; l'art de Ghéon fait penser aux images de pierre sculptées aux portes des églises et qui rappellent aux fidèles la vie du Christ; mais les deux œuvres collaboraient à l'édification de la demeure de Dieu.

Mme Larivière termine en expliquant que l'esthétique de Claudel est semblable à une cathédrale dont seuls les initiés peuvent saisir la beauté et la grandeur; l'art de Ghéon fait penser aux images de pierre sculptées aux portes des églises et qui rappellent aux fidèles la vie du Christ; mais les deux œuvres collaboraient à l'édification de la demeure de Dieu.

Mme Larivière termine en expliquant que l'esthétique de Claudel est semblable à une cathédrale dont seuls les initiés peuvent saisir la beauté et la grandeur; l'art de Ghéon fait penser aux images de pierre sculptées aux portes des églises et qui rappellent aux fidèles la vie du Christ; mais les deux œuvres collaboraient à l'édification de la demeure de Dieu.

Mme Larivière termine en expliquant que l'esthétique de Claudel est semblable à une cathédrale dont seuls les initiés peuvent saisir la beauté et la grandeur; l'art de Ghéon fait penser aux images de pierre sculptées aux portes des églises et qui rappellent aux fidèles la vie du Christ; mais les deux œuvres collaboraient à l'édification de la demeure de Dieu.

Mme Larivière termine en expliquant que l'esthétique de Claudel est semblable à une cathédrale dont seuls les initiés peuvent saisir la beauté et la grandeur; l'art de Ghéon fait penser aux images de pierre sculptées aux portes des églises et qui rappellent aux fidèles la vie du Christ; mais les deux œuvres collaboraient à l'édification de la demeure de Dieu.

Mme Larivière termine en expliquant que l'esthétique de Claudel est semblable à une cathédrale dont seuls les initiés peuvent saisir la beauté et la grandeur; l'art de Ghéon fait penser aux images de pierre sculptées aux portes des églises et qui rappellent aux fidèles la vie du Christ; mais les deux œuvres collaboraient à l'édification de la demeure de Dieu.

Mme Larivière termine en expliquant que l'esthétique de Claudel est semblable à une cathédrale dont seuls les initiés peuvent saisir la beauté et la grandeur; l'art de Ghéon fait penser aux images de pierre sculptées aux portes des églises et qui rappellent aux fidèles la vie du Christ; mais les deux œuvres collaboraient à l'édification de la demeure de Dieu.

Mme Larivière termine en expliquant que l'esthétique de Claudel est semblable à une cathédrale dont seuls les initiés peuvent saisir la beauté et la grandeur; l'art de Ghéon fait penser aux images de pierre sculptées aux portes des églises et qui rappellent aux fidèles la vie du Christ; mais les deux œuvres collaboraient à l'édification de la demeure de Dieu.

Mme Larivière termine en expliquant que l'esthétique de Claudel est semblable à une cathédrale dont seuls les initiés peuvent saisir la beauté et la grandeur; l'art de Ghéon fait penser aux images de pierre sculptées aux portes des églises et qui rappellent aux fidèles la vie du Christ; mais les deux œuvres collaboraient à l'édification de la demeure de Dieu.

Mme Larivière termine en expliquant que l'esthétique de Claudel est semblable à une cathédrale dont seuls les initiés peuvent saisir la beauté et la grandeur; l'art de Ghéon fait penser aux images de pierre sculptées aux portes des églises et qui rappellent aux fidèles la vie du Christ; mais les deux œuvres collaboraient à l'édification de la demeure de Dieu.

Mme Larivière termine en expliquant que l'esthétique de Claudel est semblable à une cathédrale dont seuls les initiés peuvent saisir la beauté et la grandeur; l'art de Ghéon fait penser aux images de pierre sculptées aux portes des églises et qui rappellent aux fidèles la vie du Christ; mais les deux œuvres collaboraient à l'édification de la demeure de Dieu.

Mme Larivière termine en expliquant que l'esthétique de Claudel est semblable à une cathédrale dont seuls les initiés peuvent saisir la beauté et la grandeur; l'art de Ghéon fait penser aux images de pierre sculptées aux portes des églises et qui rappellent aux fidèles la vie du Christ; mais les deux œuvres collaboraient à l'édification de la demeure de Dieu.

Mme Larivière termine en expliquant que l'esthétique de Claudel est semblable à une cathédrale dont seuls les initiés peuvent saisir la beauté et la grandeur; l'art de Ghéon fait penser aux images de pierre sculptées aux portes des églises et qui rappellent aux fidèles la vie du Christ; mais les deux œuvres collaboraient à l'édification de la demeure de Dieu.

Mme Larivière termine en expliquant que l'esthétique de Claudel est semblable à une cathédrale dont seuls les initiés peuvent saisir la beauté et la grandeur; l'art de Ghéon fait penser aux images de pierre sculptées aux portes des églises et qui rappellent aux fidèles la vie du Christ; mais les deux œuvres collaboraient à l'édification de la demeure de Dieu.

Mme Larivière termine en expliquant que l'esthétique de Claudel est semblable à une cathédrale dont seuls les initiés peuvent saisir la beauté et la grandeur; l'art de Ghéon fait penser aux images de pierre sculptées aux portes des églises et qui rappellent aux fidèles la vie du Christ; mais les deux œuvres collaboraient à l'édification de la demeure de Dieu.

Mme Larivière termine en expliquant que l'esthétique de Claudel est semblable à une cathédrale dont seuls les initiés peuvent saisir la beauté et la grandeur; l'art de Ghéon fait penser aux images de pierre sculptées aux portes des églises et qui rappellent aux fidèles la vie du Christ; mais les deux œuvres collaboraient à l'édification de la demeure de Dieu.

Mme Larivière termine en expliquant que l'esthétique de Claudel est semblable à une cathédrale dont seuls les initiés peuvent saisir la beauté et la grandeur; l'art de Ghéon fait penser aux images de pierre sculptées aux portes des églises et qui rappellent aux fidèles la vie du Christ; mais les deux œuvres collaboraient à l'édification de la demeure de Dieu.

Mme Larivière termine en expliquant que l'esthétique de Claudel est semblable à une cathédrale dont seuls les initiés peuvent saisir la beauté et la grandeur; l'art de Ghéon fait penser aux images de pierre sculptées aux portes des églises et qui rappellent aux fidèles la vie du Christ; mais les deux œuvres collaboraient à l'édification de la demeure de Dieu.

Mme Larivière termine en expliquant que l'esthétique de Claudel est semblable à une cathédrale dont seuls les initiés peuvent saisir la beauté et la grandeur; l'art de Ghéon fait penser aux images de pierre sculptées aux portes des églises et qui rappellent aux fidèles la vie du Christ; mais les deux œuvres collaboraient à l'édification de la demeure de Dieu.

"Les Chemins de Mer"

Roman de François Mauriac

Paris, 24 (PC-Havas) — "La vie des hommes est un chemin mort et ne mène à rien. Mais d'autres savent des l'enfance, qu'ils vont vers une mer inconnue. Déjà l'amertume du vent les étonne, déjà le goût du sel sur leurs lèvres jusqu'à ce que, la dernière d'une franchise, cette passion infinie, le soufflette de sable et d'écume. Il leur reste à s'y abîmer ou à revenir sur leurs pas." Telle est la phrase clé du nouveau roman de François Mauriac: "Les Chemins de Mer". Ces chemins-là, ne conduisent que vers des mers inconnues.

Le roman se passe à Bordeaux et débute par le dénouement le plus sombre d'un drame bourgeois et familial. Un notaire, Oscar Revolon, s'est ruiné dans la spéculation et la débauche. Il se tue. Que va devenir sa famille: sa femme et ses quatre enfants? Les projets sont abolis, les mariages brisés. Une figure inoubliable domine le livre, celle du premier clerc Landin, mystérieux personnage qui est comme l'esprit du mal, mais inconscient. Le roman sera désormais celui de l'effondrement d'une partie de la famille, celle qui suit les chemins morts et s'engule. Mais les dernières pages sont une consolation. Deux jeunes gens, Pierre et Rose, ont eu le courage de revenir sur leurs pas. Lui, le poète païen, s'en ira porter son épée et sa croix sur la terre d'Afrique, comme Ernest Picchiar; elle, s'en ira vers le Christ.

Le livre est d'une parfaite écriture, mais peut-être le trouve-t-on moins équilibré que les précédents. Moins bien construit aussi, un moment vient où le mystère entraîne l'auteur lui-même et ne fait certains voiles sur des pages ou sur des actions.

Les cent premières pages sont d'une envolée hallucinante. Après, c'est une longue période de stagnation "Mer morte" et le livre ne s'éclaircit que vers la fin laissant une impression d'inachevé qui réclame un second tome.

Les cent premières pages sont d'une envolée hallucinante. Après, c'est une longue période de stagnation "Mer morte" et le livre ne s'éclaircit que vers la fin laissant une impression d'inachevé qui réclame un second tome.

Les cent premières pages sont d'une envolée hallucinante. Après, c'est une longue période de stagnation "Mer morte" et le livre ne s'éclaircit que vers la fin laissant une impression d'inachevé qui réclame un second tome.

Les cent premières pages sont d'une envolée hallucinante. Après, c'est une longue période de stagnation "Mer morte" et le livre ne s'éclaircit que vers la fin laissant une impression d'inachevé qui réclame un second tome.

Les cent premières pages sont d'une envolée hallucinante. Après, c'est une longue période de stagnation "Mer morte" et le livre ne s'éclaircit que vers la fin laissant une impression d'inachevé qui réclame un second tome.

Les cent premières pages sont d'une envolée hallucinante. Après, c'est une longue période de stagnation "Mer morte" et le livre ne s'éclaircit que vers la fin laissant une impression d'inachevé qui réclame un second tome.

Les cent premières pages sont d'une envolée hallucinante. Après, c'est une longue période de stagnation "Mer morte" et le livre ne s'éclaircit que vers la fin laissant une impression d'inachevé qui réclame un second tome.

Les cent premières pages sont d'une envolée hallucinante. Après, c'est une longue période de stagnation "Mer morte" et le livre ne s'éclaircit que vers la fin laissant une impression d'inachevé qui réclame un second tome.

Les cent premières pages sont d'une envolée hallucinante. Après, c'est une longue période de stagnation "Mer morte" et le livre ne s'éclaircit que vers la fin laissant une impression d'inachevé qui réclame un second tome.

Les cent premières pages sont d'une envolée hallucinante. Après, c'est une longue période de stagnation "Mer morte" et le livre ne s'éclaircit que vers la fin laissant une impression d'inachevé qui réclame un second tome.

Les cent premières pages sont d'une envolée hallucinante. Après, c'est une longue période de stagnation "Mer morte" et le livre ne s'éclaircit que vers la fin laissant une impression d'inachevé qui réclame un second tome.

Les cent premières pages sont d'une envolée hallucinante. Après, c'est une longue période de stagnation "Mer morte" et le livre ne s'éclaircit que vers la fin laissant une impression d'inachevé qui réclame un second tome.

Les cent premières pages sont d'une envolée hallucinante. Après, c'est une longue période de stagnation "Mer morte" et le livre ne s'éclaircit que vers la fin laissant une impression d'inachevé qui réclame un second tome.

Les cent premières pages sont d'une envolée hallucinante. Après, c'est une longue période de stagnation "Mer morte" et le livre ne s'éclaircit que vers la fin laissant une impression d'inachevé qui réclame un second tome.

Les cent premières pages sont d'une envolée hallucinante. Après, c'est une longue période de stagnation "Mer morte" et le livre ne s'éclaircit que vers la fin laissant une impression d'inachevé qui réclame un second tome.

Les cent premières pages sont d'une envolée hallucinante. Après, c'est une longue période de stagnation "Mer morte" et le livre ne s'éclaircit que vers la fin laissant une impression d'inachevé qui réclame un second tome.

Les cent premières pages sont d'une envolée hallucinante. Après, c'est une longue période de stagnation "Mer morte" et le livre ne s'éclaircit que vers la fin laissant une impression d'inachevé qui réclame un second tome.

Les cent premières pages sont d'une envolée hallucinante. Après, c'est une longue période de stagnation "Mer morte" et le livre ne s'éclaircit que vers la fin laissant une impression d'inachevé qui réclame un second tome.

Les cent premières pages sont d'une envolée hallucinante. Après, c'est une longue période de stagnation "Mer morte" et le livre ne s'éclaircit que vers la fin laissant une impression d'inachevé qui réclame un second tome.

Les cent premières pages sont d'une envolée hallucinante. Après, c'est une longue période de stagnation "Mer morte" et le livre ne s'éclaircit que vers la fin laissant une impression d'inachevé qui réclame un second tome.

Les cent premières pages sont d'une envolée hallucinante. Après, c'est une longue période de stagnation "Mer morte" et le livre ne s'éclaircit que vers la fin laissant une impression d'inachevé qui réclame un second tome.

Les cent premières pages sont d'une envolée hallucinante. Après, c'est une longue période de stagnation "Mer morte" et le livre ne s'éclaircit que vers la fin laissant une impression d'inachevé qui réclame un second tome.

Les cent premières pages sont d'une envolée hallucinante. Après, c'est une longue période de stagnation "Mer morte" et le livre ne s'éclaircit que vers la fin laissant une impression d'inachevé qui réclame un second tome.

Les cent premières pages sont d'une envolée hallucinante. Après, c'est une longue période de stagnation "Mer morte" et le livre ne s'éclaircit que vers la fin laissant une impression d'inachevé qui réclame un second tome.

Les cent premières pages sont d'une envolée hallucinante. Après, c'est une longue période de stagnation "Mer morte" et le livre ne s'éclaircit que vers la fin laissant une impression d'inachevé qui réclame un second tome.

Les cent premières pages sont d'une envolée hallucinante. Après, c'est une longue période de stagnation "Mer morte" et le livre ne s'éclaircit que vers la fin laissant une impression d'inachevé qui réclame un second tome.

Les activités féminines

A l'Institut Pédagogique

Samedi prochain, 23 janvier, et le samedi 4 février, M. l'abbé Lussier donnera un cours sur la Psychologie de l'enfant, le docteur Marcotte, sur l'Hygiène mentale, et M. Louis Châtel, sur les méthodes spéciales. Tous les instituteurs et institutrices sont cordialement invités à ces cours.

Il y aura une retraite spéciale de préparation au mariage pour les fiancées et autres jeunes filles prêtes à se marier, du 27 janvier au 31. Cette retraite sera présidée par le R. P. Bernardin, O.F.M. Prière de s'inscrire au plus tôt.

Il y aura une retraite pour les jeunes filles de St-Lambert, du 3 au 5 février, présidée par le R. P. Gilbert, O.F.M. et une retraite pour les Dames de la Fraternité Ste-Elizabeth du 6 au 10 février, présidée par le R. P. Jean-Joseph. Toutes les personnes qui désirent prendre part à l'une ou l'autre de ces retraites, sont priées de se faire inscrire au plus tôt.

La FED. NAT. ST-JEAN-BAPTISTE

Cours — Premiers soins aux blessés

L'Association des employés de bureau organise un cours de premiers soins aux malades ou blessés. Toutes les dames et jeunes filles sont invitées à profiter de ce grand avantage. Pour information et inscription, s'adresser à la Fédération nationale, 833 est, rue Sherbrooke, FR. 2665.

Partie de cartes à St-Stanislas

La grande partie de cartes annuelle organisée par l'Association professionnelle des voyageurs de commerce du Canada, section Saint-Stanislas, aura lieu le jeudi 26 janvier dans la salle de l'école supérieure Saint-Stanislas, 1200 est, rue Laurier, en plus d'un prix à chaque table, 75 beaux prix seront distribués.

Partie cartes de l'Association des femmes d'affaires

Jeudi après-midi, 26 janvier, à 2 h. 30 précises, il y aura partie de cartes à la Fédération, 833 est, rue Sherbrooke, au profit de l'Association des femmes d'affaires, pour une caisse de secours en maladie. Il y aura des prix de table et de présence, et un goûter sera servi.

Partie de cartes au profit des missionnaires de Chine

Jeudi, 26 janvier, à 8 h. 30 du soir, à la Fédération, 833 est, rue Sherbrooke, partie de cartes-bingo de l'Association des employés de bureau, au profit de nos missionnaires jésuites de Chine. Beaux prix, programme musical, goûter délicieux. Les messieurs sont invités. Billets en vente à la Fédération, au bureau de l'A.C.C.J., 840, rue Cherrier, à l'Immaculée-Conception, 1855 rue Rachel est.

Recettes éprouvées

PLUS DE BEURRE — MEILLEURS REPAS —

Les Canadiens consomment plus de trente-deux livres de beurre par tête; ce chiffre peut paraître élevé à première vue, et cependant il y aurait profit à l'augmenter, car le beurre est un aliment économique, qui rapporte beaucoup en valeur nutritive pour l'argent qu'il coûte.

Le beurre se distingue parmi toutes les substances grasses par la forte proportion de vitamines A qu'il renferme. Deux onces de beurre par jour fournissent à l'organisme toute la quantité de cette vitamine qui lui est nécessaire. Il a été démontré par des recherches récentes qu'il n'y a aucune perte de vitamines A au cours du procédé de battage, et l'on sait également que la puissance de vitamines A n'est pas réduite quand on conserve le beurre en entonnoir ou quand on le fait chauffer. Toutes les cuisinières savent qu'aucun produit ne peut communiquer aux aliments le même goût que le beurre.

Il y a deux mets en particulier dont l'emploi peut être recommandé à la ménagère pratique, ce sont les légumes bien beurre et les sauces faites au beurre.

LEGUMES BEURRES

Egouttez les légumes cuits — choux, carottes, pois, fèves, navets, courges, — et égouttez-les si c'est nécessaire. Mettez au moins 1 cuillerée à thé de beurre pour chaque tasse de légumes cuits. Mettez le couvercle sur la casserole contenant les légumes et le beurre, et laissez chauffer à la vapeur pendant quelques minutes avant de servir.

BEURRE AU RAIFORT

½ tasse de beurre; sel; ¼ tasse de raifort râpé; quelques grains de poivre de cayenne. Défaites en crème. Servez avec du bifteck cuit sur le gril.

SÂUCE AU BEURRE FONDU

1-3 tasse de beurre; 3 c. à soupe de farine; 1½ tasse d'eau chaude; ½ c. à thé de sel; ¼ c. à thé de poivre; 1 c. à thé de jus de citron.

Faites fondre la moitié du beurre. Ajoutez la farine, le sel et le poivre. Ajoutez l'eau chaude graduellement. Remuez jusqu'à ce que le mélange s'épaississe. Faites cuire 5 minutes. Ajoutez le jus de citron et le beurre qui reste. Servez avec du poisson.

encore. Elle arrachait les mots de ses lèvres, elle semblait prête à s'évanouir.

"Madame, dit-elle, cet iris est à moi. Oui, il m'appartient désormais. Mais, moi aussi, je veux en fixer le prix; et de moi, une inconnue, cette jeune fille, peut-être, ne l'accepterait pas. Tandis que présent par vous, elle ne lui opposera pas un refus. Vous êtes l'âme de cette entreprise."

Alors, le regard plus cloué encore sur Mme de Vaufflers, la parole de plus en plus altérée, elle continua: "A vous donc de lui dire que, laissant de côté les sommes d'argent, en retour de sa fleur, je lui offre, oui, je lui donne d'autres fleurs".

Ce fut comme si la foudre tombait sur la tête de la marquise. Des fleurs, à ces deux femmes qui, en secret, se mouraient de misère et peut-être de faim! Des fleurs! Railerie barbare! Et c'était elle, Mme de Vaufflers, que la comtesse tenait à charger de cette proposition insolente! Ainsi elle ne s'était combattue, torturée, vaincue, que pour venir se briser à cette ironie sanglante! Mais alors pourquoi ce trouble, cette émotion étouffante? Avait-elle donc tant de peine à lui jeter une injure, cette femme qui, avec sa figure de madone, se révélait tout à coup savante et cruelle.

Les activités féminines

A l'Institut Pédagogique

Samedi prochain, 23 janvier, et le samedi 4 février, M. l'abbé Lussier donnera un cours sur la Psychologie de l'enfant, le docteur Marcotte, sur l'Hygiène mentale, et M. Louis Châtel, sur les méthodes spéciales. Tous les instituteurs et institutrices sont cordialement invités à ces cours.

Il y aura une retraite spéciale de préparation au mariage pour les fiancées et autres jeunes filles prêtes à se marier, du 27 janvier au 31. Cette retraite sera présidée par le R. P. Bernardin, O.F.M. Prière de s'inscrire au plus tôt.

Il y aura une retraite pour les jeunes filles de St-Lambert, du 3 au 5 février, présidée par le R. P. Gilbert, O.F.M. et une retraite pour les Dames de la Fraternité Ste-Elizabeth du 6 au 10 février, présidée par le R. P. Jean-Joseph. Toutes les personnes qui désirent prendre part à l'une ou l'autre de ces retraites, sont priées de se faire inscrire au plus tôt.

La FED. NAT. ST-JEAN-BAPTISTE

Cours — Premiers soins aux blessés

L'Association des employés de bureau organise un cours de premiers soins aux malades ou blessés. Toutes les dames et jeunes filles sont invitées à profiter de ce grand avantage. Pour information et inscription, s'adresser à la Fédération nationale, 833 est, rue Sherbrooke, FR. 2665.

Partie de cartes à St-Stanislas

La grande partie de cartes annuelle organisée par l'Association professionnelle des voyageurs de commerce du Canada, section Saint-Stanislas, aura lieu le jeudi 26 janvier dans la salle de l'école supérieure Saint-Stanislas, 1200 est, rue Laurier, en plus d'un prix à chaque table, 75 beaux prix seront distribués.

Partie cartes de l'Association des femmes d'affaires

Jeudi après-midi, 26 janvier, à 2 h. 30 précises, il y aura partie de cartes à la Fédération, 833 est, rue Sherbrooke, au profit de l'Association des femmes d'affaires, pour une caisse de secours en maladie. Il y aura des prix de table et de présence, et un goûter sera servi.

Partie de cartes au profit des missionnaires de Chine

Jeudi, 26 janvier, à 8 h. 30 du soir, à la Fédération, 833 est, rue Sherbrooke, partie de cartes-bingo de l'Association des employés de bureau, au profit de nos missionnaires jésuites de Chine. Beaux prix, programme musical, goûter délicieux. Les messieurs sont invités. Billets en vente à la Fédération, au bureau de l'A.C.C.J., 840, rue Cherrier, à l'Immaculée-Conception, 1855 rue Rachel est.

Recettes éprouvées

PLUS DE BEURRE — MEILLEURS REPAS —

Les Canadiens consomment plus de trente-deux livres de beurre par tête; ce chiffre peut paraître élevé à première vue, et cependant il y aurait profit à l'augmenter, car le beurre est un aliment économique, qui rapporte beaucoup en valeur nutritive pour l'argent qu'il coûte.

Le beurre se distingue parmi toutes les substances grasses par la forte proportion de vitamines A qu'il renferme. Deux onces de beurre par jour fournissent à l'organisme toute la quantité de cette vitamine qui lui est nécessaire. Il a été démontré par des recherches récentes qu'il n'y a aucune perte de vitamines A au cours du procédé de battage, et l'on sait également que la puissance de vitamines A n'est pas réduite quand on conserve le beurre en entonnoir ou quand on le fait chauffer. Toutes les cuisinières savent qu'aucun produit ne peut communiquer aux aliments le même goût que le beurre.</

M. Bona Dussault au "St. Lawrence Kiwanis Club"

Citadins et cultivateurs

La fierté de la profession agricole — La coopération des gens de la ville et des gens de la terre

Les travaux de chômage devraient favoriser à la fois la campagne et la ville

Le ministre de l'Agriculture, M. Bona Dussault, hôte d'honneur du St. Lawrence Kiwanis Club, hier midi, à l'hôtel Queen's, a exprimé l'avis que les travaux de chômage, défrayés à la fois par les gouvernements fédéral, provincial et municipal, devraient favoriser à la fois la campagne et la ville. Pourquoi ne serviraient-ils pas à l'aménagement de fermes sur lesquelles on enverrait des orphelins; pourquoi ne serviraient-ils pas à employer des citadins à la campagne, à la condition que le déplacement soit commode, afin de pousser ces citadins à retourner à la terre?

M. Dussault estime qu'à l'heure actuelle il faut développer chez les populations rurales l'amour du sol, la fierté de la profession agricole et la nécessité de l'instruction et de l'organisation. D'autre part, il faut développer chez les citadins le respect du cultivateur, père nourricier des villes, et le désir de coopérer avec lui afin de lui permettre d'avoir la part de bien-être à laquelle il a droit.

De toutes les richesses d'un pays, dit M. Dussault, l'agriculture est la plus importante. C'est une richesse qui se renouvelle sans cesse, contrairement à d'autres richesses. Les peuples qui ont fait leur marque dans les temps anciens étaient des peuples agricoles.

Le ministre attire ensuite l'attention sur les résultats de l'application du crédit agricole. Les quelque 11,500 prêts actuellement consentis ont contribué à garder à la terre environ 40,000 jeunes gens et plus de 60,000 personnes. Le ministre de la colonisation coopère avec le ministre de l'Agriculture et a réussi à établir sur des terres nouvelles presque autant de personnes que le crédit agricole en a gardé sur le sol.

Nous avons, en outre, dit M. Dussault, favorisé l'enseignement. Nous avons construit des écoles; nous avons favorisé le rapprochement, le regroupement des cultivateurs. L'U.C.C. s'est unie à la Coopération fédérale, des coopératives se sont établies partout dans la province et la confiance renait chez notre peuple. C'est vraiment le règne rural, mais le gouvernement ne peut tout faire. Il faut que chaque citoyen de la province nous aide.

Mieux aimer le cultivateur

Lors du grand congrès de l'enseignement agricole de l'an dernier, qui réunissait les personnalités les plus éminentes (religieuses et laïques), de la province, une idée dominait, c'est que, si nous voulons créer une atmosphère rurale respirable à la campagne, si nous voulons que le cultivateur reprenne conscience de lui-même, si nous voulons qu'il conserve la fierté de sa profession, il faut que cette atmosphère s'étende aux villes. Il faut apprendre à la mieux apprécier et à mieux aimer le cultivateur. Nos populations urbaines, comme celles des campagnes, possèdent au même degré les vertus de patriotisme et de charité chrétienne qui font les peuples grands. Elles comprendront facilement tout le bien qu'elles peuvent faire en rappelant à chaque occasion les grandes qualités, la grande valeur de nos populations rurales.

L'histoire de notre pays nous dit que par son attachement au sol, et à nos grandes traditions religieuses et familiales, notre peuple a réussi ce qu'on appelle le miracle de notre survivance, et il a toujours été un fier défenseur des institutions britanniques sous lesquelles nous sommes heureux de vivre.

Nos concitoyens de langue anglaise le savent bien, et c'est ce qui faisait dire à sir William Mulock un jour qu'il parlait à Toronto en étant dans la main vers le drapeau britannique qui décorait la salle: "Si le paysan canadien-français, par son profond sentiment de l'honneur, par son respect du serment et de la parole donnée, n'avait pas défendu ce drapeau en 1775, flotterait-il aujourd'hui sur le Canada?" Ces souvenirs, rappelons-les souvent, afin que personne ne les oublie.

Les cultivateurs, ne sont-ils pas les défenseurs de la Patrie, comme de simples soldats quand il le faut, mais aussi comme cultivateurs, comme producteurs de richesses, les produits nourriciers, comme ci-

toyens stables, attachés à leurs familles, à leur clocher, aux principes religieux, et constituant par leur nombre le meilleur rempart contre le communisme et tout système subversif?

En retour, les gens des villes doivent considérer et respecter le cultivateur, le regarder comme celui qui leur donne à manger.

Mais dans les villes, poursuit le ministre de l'Agriculture, il y a beaucoup d'anciens cultivateurs, qui ne parviennent pas à s'acclimater aux rues d'asphalte et aux logements étroits et obscurs, qui ont la nostalgie du soleil, du grand air et de la vie paisible de la campagne. Pourquoi ne retourneraient-ils pas à la terre, après un séjour désappointant en ville?

Projet nouveau

Aujourd'hui, je veux insister, dit M. Dussault, sur un projet nouveau. Il y a ici et dans d'autres villes des institutions qui s'occupent de recueillir les orphelins et autres déshérités pour en prendre soin jusqu'à ce qu'ils soient en âge de se défendre dans la vie; les personnes en charge de ces institutions font une œuvre admirable. Mais, malgré leur dévouement et les sacrifices nombreux qu'il leur faut faire, ils sont quelquefois débordés, le nombre toujours grandissant de tous les petits qu'il faut hospitaliser les oblige à lancer dans la lutte pour la vie un grand nombre de ces enfants qui sont encore trop jeunes et qui n'ont en vue que des professions ou des métiers déj. encombrés. C'est presque les diriger vers un chômage plus ou moins éloigné.

Ne serait-il pas possible de prendre ces enfants alors qu'ils sont encore jeunes et les mettre en contact avec la terre, en créant, par exemple, des fermes où l'on pourrait déverser le trop-plein de nos orphelins?

Il faudrait, naturellement, ne diriger vers la terre que ceux qui auraient des aptitudes et qui offriraient des chances de succès. Ceci demande une étude longue et approfondie de chacun des sujets. Parmi les dirigeants de ces institutions, il y a plusieurs personnes qui ont déjà donné des preuves de leur compétence dans ce domaine. Ils pourraient nous rendre d'immenses services, mais il faudrait, il me semble, qu'ils puissent les voir à l'œuvre. En les dirigeant et leur enseignant pendant un certain temps les travaux des champs, il leur serait possible de faire un choix et de diriger vers la terre ceux qui offriraient des chances de devenir de bons colons ou de bons cultivateurs. Mais où trouver les fonds nécessaires? Faudrait-il compter sur ces institutions qui ne vivent que de sacrifices? Il ne faudrait pas non plus compter seulement sur le gouvernement provincial, qui est certainement bien disposé, mais dont les moyens sont tout de même limités, il suffit de se rappeler ce qu'il lui faut faire dans le domaine de l'instruction publique, aide aux universités, aux hôpitaux, aide à la jeunesse, pensions aux vieillards, aux veuves nécessiteuses, aide à la colonisation, à l'agriculture et tout le reste. Peut-il le faire seul?

Des projets aussi importants ne peuvent se réaliser que lorsque chacun fait sa part, et ici encore il y aurait pour vous un beau champ d'action.

Depuis quelques années nos gouvernements fédéraux, provinciaux et municipaux ont dépensé des sommes considérables en travaux de chômage. Si l'on s'était inspiré de l'idée que j'ai essayé de développer devant vous, n'y aurait-il pas eu moyen de faire à la campagne certains travaux où il aurait été possible d'employer les chômeurs de la ville, célibataires ou autres, qui auraient pu se déplacer sans trop d'inconvénient? Travaux de défrichement, drainage, organisation de fermes, ou autre chose de semblable, ceci aurait eu le grand avantage de fournir l'occasion à un grand nombre de ces travailleurs de s'établir sur la terre; et en même temps, organiser des fermes où l'on aurait pu préparer nos jeunes orphelins à devenir de bons agriculteurs, créant ainsi un actif très appréciable pour la province, et contribuant en plus à rétablir la balance entre la population urbaine et celle de la campagne.

La levée de l'embargo sur les armes destinées à l'Espagne

Message à MM. Roosevelt, King, Chamberlain, Daladier et Herriot — Grand danger pour la "démocratie universelle"

PARIS, 25. (P.C.-Havas) — M. A. A. McLeod, président de la Ligue canadienne pour la paix démocratique et président du comité nord-américain pour l'aide à l'Espagne démocratique, est arrivé à Paris venant de Barcelone. Il adressa immédiatement à MM. Roosevelt, Mackenzie King, Chamberlain, Daladier et Herriot un télégramme demandant la levée de l'embargo sur les armes destinées à l'Espagne. "Si, dit notamment le message, la république espagnole est vaincue par le fascisme, la démocratie universelle subira un revers et les pays démocratiques devront se préparer à une guerre dans laquelle ils auront déjà perdu le premier combat".

L'indépendance de l'Ukraine

Déclaration de M. Hayhurst, député créditiste de Vegreville

OTTAWA, 24. (D.N.C.) — M. William Hayhurst, créditiste de Vegreville, a fait hier aux Communes une importante déclaration, au nom d'un certain nombre d'Ukrainiens résidant au Canada. Il y a 600,000 Ukrainiens au pays, a-t-il dit. Ils sont attachés aux institutions démocratiques et ils désirent l'établissement d'une Ukraine libre et indépendante. On compte 40,000,000 d'Ukrainiens en Europe, partagés entre la Tchécoslovaquie, la Roumanie, la Pologne et la Russie. L'Ukraine a obtenu son indépendance en 1919 et l'a perdue à la suite de difficultés économiques et par la force des armes. Depuis, les Ukrainiens vivent sous l'oppression. Dans l'intérêt de l'équilibre européen et d'une paix durable, on devrait rendre l'indépendance à l'Ukraine. Une commission internationale devrait être instituée pour régler définitivement le problème.

Les cultivateurs doivent s'organiser

Enfin, M. Dussault souhaite que les cultivateurs s'organisent solidement afin de pouvoir produire avec le plus d'économie possible, non pas dans l'intention de lutter contre quelqu'un mais dans celle d'améliorer leur situation, la qualité de leurs produits, l'efficacité de la distribution et de la vente. La ville de Montréal est approvisionnée en grande partie par des produits qui nous viennent de l'extérieur de Québec, quand des produits semblables se perdent chez nos cultivateurs, faute d'organisation.

Quand nos cultivateurs seront organisés, ils pourront préparer, classer, fournir à meilleur compte aux consommateurs les produits que nous importons à grands frais. Tout le monde y aura gagné. Que les villes encouragent les cultivateurs de chez nous. S'ils se sentent encouragés, ils n'en feront que de plus grands efforts pour satisfaire les clients urbains. Mais surtout et toujours que les citadins accordent aux ruraux cette sympathie profonde qui fera tant de bien au cœur de ces braves et vaillants défenseurs de tout ce qui nous est cher. Ce sera assurément la véritable révélation dans la province.

La propagande

communiste

Résolution de la Société St-Jean-Baptiste de Beaufort en faveur du Bill Lacroix

Beaufort, 25. — La Société St-Jean-Baptiste de Beaufort, réunie en assemblée spéciale le 22 janvier 1939 a adopté à l'unanimité de ses membres la résolution suivante:

Considérant tout ce que la doctrine communiste comporte de nocif pour le bon ordre et le bonheur d'une nation;

Considérant le projet de loi présenté ces jours-ci au Parlement canadien par M. Wilfrid Lacroix, député du comté de Québec-Montmorency, contre la propagande communiste au Canada;

Considérant l'opposition et les nombreuses difficultés que ne manqueront pas de faire surgir contre ledit projet de loi les adversaires déclarés de l'ordre au pays;

Il est par les présentes résolu que la Société Saint-Jean-Baptiste de Beaufort: 1o Appuie de toutes les forces le projet de loi de M. Wilfrid Lacroix, député, contre la propagande communiste au Canada; 2o Demande avec instance aux ministres du cabinet canadien ainsi qu'à tous les mandataires du peuple canadien aux Communes d'appuyer ledit projet de loi lors de ses deuxième et troisième lectures.

Excursions dans les régions minières de la province

M. O.-A. Trudeau, agent de district du Canadien National, annonce des excursions en fin de semaine dans la région minière du nord-ouest de Québec, ainsi qu'à Joliette, Shawinigan et Grand-Mère. Le train à destination de la région minière du nord-ouest de Québec et des centres de colonisation de l'Abitibi quittera la gare de la rue Sainte-Catherine, vendredi à 6 h. 25. Des billets seront aussi vendus à destination des endroits sur le nouvel embranchement Senneterre-Val-d'Or-Rouyn.

Montréal recevra la visite en fin de semaine d'excursionnistes de Drummondville, du Lac Saint-Jean, de Valleyfield, de Vars, sur la ligne Ottawa-Montréal, et de Hawkesbury. Il y aura aussi excursion de Québec à Montréal par les trains communs.

Nouveaux usages du traineau à voile

Berlin, 25. — En Prusse orientale on utilise maintenant les traîneaux à voile pour le lancement des planeurs. Ceux-ci sont attachés derrière par un long câble que l'on lâche, lorsque l'appareil a pris une hauteur suffisante.

Les traîneaux à voile sont encore employés depuis peu au service de la douane. Sur le Kurischen Haff et le Frischen Haff, vastes lagunes qu'une étroite bande de terre sépare de la Baltique, et qui gèlent en hiver, les douaniers se déplacent rapidement au moyen d'une demi-douzaine de traîneaux mus par le vent.

M. Beatty et M. Bennett

Le président du Pacifique Canadien fait l'éloge de l'ancien chef du parti conservateur

Sir Edward Beatty, président du Pacifique Canadien, a fait hier l'éloge de M. R.-B. Bennett en proposant un vote de remerciement à l'ancien chef du parti conservateur au déjeuner d'adieu qui lui fut offert par les anciens de l'Université McGill à l'hôtel Mont-Royal.

Après avoir exprimé le regret que lui cause le départ de M. Bennett du Canada, regret qui est partagé par tous ceux qui assistent à ces agapes, sir Edward Beatty déclare que personne, quelles que soient ses opinions politiques, ne niera que M. Bennett soit un grand Canadien dont le rôle en ce pays sera reconnu par l'histoire. Et le président poursuit: "J'ai de plus de raisons personnelles de regretter ce départ. Depuis plus de 37 ans, nous nous sommes connus et nous sommes amis. Nous avons travaillé pour les mêmes intérêts et dans la même profession. Nous nous sommes accordés et nous avons différé d'opinions dans les questions d'intérêt public. Je dirai même que nous nous sommes parfois querellés. Je regrette d'autant plus son départ que je sais que s'il fut resté au Canada, il serait venu demeurer à Montréal, où nous aurions pu encore profiter de sa sagesse et de son expérience. Rarement avons-nous eu en ce pays un homme aussi bien qualifié pour diriger l'opinion publique. A ses vastes connaissances légales il joint une force de caractère, une habileté remarquable et une ingéniosité à se renseigner à fond sur toute question, qui en font un excellent avocat et un avisier précieux."

"Au nom de ce groupe de citoyens de Montréal, je remercie bien sincèrement M. Bennett de l'éloquent discours qu'il vient de prononcer et je lui souhaite de longues années de bonheur et de santé".

Le granit de la Maison de France

Le 9 janvier 1939

M. Emile Benoist, au Devoir.

Cher Monsieur,

J'ai lu avec grand intérêt votre article intitulé: "La Maison de France", dans le bloc-notes.

Vous y écrivez: "Les matériaux ont été apportés de France, on a pris également au Canada le granit de l'extérieur, rude pierre extraite des carrières de Portneuf..."

L'édifice de la Légation Française étant l'un des plus beaux monuments que l'on puisse voir dans tout le pays, j'ai pensé vous fournir certains détails sur la provenance du granit employé dans cette construction et je le complète sur votre obligeance pour en faire mention dans un de vos bloc-notes à venir. Et cette publicité discrète contribuera peut-être à aider une région particulièrement affectée par la crise.

Tout le granit employé a donc été pris dans la carrière de M. Auguste Dumas, de la Rivière-à-Pierre, comté de Portneuf. Cette carrière était autrefois dénommée "Davis Quarry", parce que ces MM. Davis, entrepreneurs des piliers du pont de Québec et de la cale-sèche de Lauzon, y ont pris, de 1912 à 1917, le granit nécessaire pour ces entreprises de si large envergure.

Le granit est de première qualité et remarquablement beau. D'après le témoignage d'architectes de haute réputation, cette pierre s'apparente étroitement avec le granit des Vosges, en France, et cette similitude aurait décidé le gouvernement français à choisir ce granit gris de la Rivière-à-Pierre.

Aussi, le célèbre géographe français, M. Raoul Blanchard, a, il y a deux ans, visité cette carrière, et il doit, m'a-t-on dit, en traiter dans son volume encore en préparation, le crois, sur la région des Laurentides.

Si vous jugez à propos de revenir sur le sujet avec ces détails, je vous en saurais gré. Natif de la Rivière-à-Pierre, les choses de Portneuf, il va de soi, m'intéressent.

UN DE VOS LECTEURS ASSIDUS

Un institut de navigation à Vienne

Berlin, 25. — Il existe à Vienne depuis 1916 un institut pour les expériences de navigation, qui a acquis une réputation mondiale. On y construit des modèles que l'on fait naviguer sur un bassin de 180 m. de longueur, dont le fond peut être déplacé, de manière à varier la profondeur. Ces modèles sont en paraffine, ils sont sous l'eau, la même principe que l'original. La marine de guerre française, les armateurs hollandais et italiens ont recouru maintes fois à cet institut, qui a fait, notamment, des expériences pour les paquebots italiens Rex et Conte di Savoia. D'après les plans de Vienne sept instituts analogues ont été créés à l'étranger, dont deux au Japon.

SÉCURITÉ POUR LE MILLION

— et pour VOUS-MÊME

Plus d'un million de personnes — assurés et leurs familles — se trouvent groupées en une immense famille, celle de la Great-West, pour leur protection commune. Leurs épargnes sont en sûreté, comme le montre si bien la position financière de la Compagnie à la fin de 1938:

POINTS SAILLANTS DU COMPTE RENDU ANNUEL	
1. Assurances et Rentes viagères en cours	\$607,532,970
2. Nouvelles affaires faites	60,920,673
3. Paiements aux Assurés et Bénéficiaires	16,584,741
4. Actif	162,554,770
5. Excédent, Réserve de prévoyance et Capital social	6,462,950

CE QUE CES CHIFFRES MONTRENT

1. Les affaires en cours de la Compagnie, en augmentation de \$18,000,000 sur l'année précédente, sont la preuve de l'entière confiance du public dans la Great-West.

2. Assurés de longue date et nouveaux clients, de toutes conditions, ont acheté \$60,900,000 de nouvelles assurances et rentes viagères — soit une augmentation de près de \$8,000,000 sur l'année précédente.

3. Des assurés en vie reçoivent plus de \$12,000,000. Les bénéficiaires de 1315 assurés décédés reçoivent \$4,440,000.

4. L'actif est composé de placements de tout repos et bien diversifiés — 53% est placé en Bons et Obligations. Cet actif est la propriété presque exclusive des assurés.

5. Excédent, Réserve de prévoyance et Capital social représentent des réserves importantes pour parer à toutes sortes d'éventualités.

The GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY

Succursale No 1: Edifice Drummond, Montréal

Bureaux de Succursales: Succursale No 2: Edifice Bank of Toronto, Montréal

Succursale Montréal-Campagne: Edifice Drummond, Montréal

Colonie des grèves

Invitation pour samedi après-midi, à 2 h., dans la salle paroissiale de Notre-Dame

Les petits colons de 1938 sont particulièrement invités à la fête intime préparée en leur honneur, pour samedi prochain, 28 janvier, à 2 h. p.m. dans la salle paroissiale de Notre-Dame, 428 rue St-Sulpice. Messieurs les ecclésiastiques surveillants, actuellement en vacances, ont promis d'être présents. L'entrée est libre et gratuite.

Baldwin ira à Toronto

Londres, 25 (C.P.) — Le comte Baldwin a accepté hier soir l'invitation de venir au Canada inaugurer la chaire universitaire 1^{re} de Toronto en l'honneur de sir Robert Falconer, ancien président de cette institution. Le dernier voyage de M. Baldwin au Canada remonte à la conférence économique d'Ottawa en 1935. Le comte prononcera une conférence lors de la cérémonie de Toronto, qui aura vraisemblablement lieu en avril.

Les jeunes catholiques trifluviennes

Les Trois-Rivières, 25 (D.N.C.) — Une grande réunion aura lieu dimanche prochain à 4 h. de l'après-midi, au Centre Catholique, rue Hart, pour y jeter les bases d'une Union des jeunes catholiques du diocèse des Trois-Rivières. Les aumôniers, les présidents et les délégués autorisés des mouvements d'apostolat laïc assisteront à cette réunion en plus des membres du comité provisoire de l'union.

Cette nouvelle union groupera les organisations de jeunes gens et de jeunes filles.

Le cardinal Villeneuve en route pour Rome

Naples, 25. (C.P.-Havas) — Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, arrivé ici dimanche, n'en repartira que demain pour Rome où il doit avoir une audience avec Sa Sainteté le Pape Pie XI. Il est à Naples l'hôte des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée, communauté à laquelle il appartient lui-même.

Plusieurs autres archevêques et évêques canadiens sont en route vers Rome pour leur visite ad limina. Dans quelques jours, ils assisteront au cinquantième du Congrès pontifical canadien à Rome.

Ligues du Sacré-Cœur

MM. les présidents et secrétaires des comités de communautés et de retraites s'assembleront samedi prochain à 8 heures dans la salle du Groupe Pie X de l'Immaculée-Conception (entrée: 4210, rue de Bordeaux), le jeudi soir, 26 janvier, à huit heures précises. Les vice-présidents, les comités sont également bienvenus à cette réunion.

"Le Canada d'aujourd'hui et de demain"

Nature de l'Etat canadien

Par le R. P. Georges Simard, O.M.I., de l'Université d'Ottawa

"C'est une grave et haute étude. Quelle bénédiction si nos séminaires, petits et grands, si nos cercles d'études de jeunes l'analysaient et se l'assimilaient. Comme ces notions plus nettes, plus précises assainiraient l'atmosphère et donneraient à notre santé nationale un plus ferme équilibre." (Témoignage de l'un de nos chefs.)

Brochure en vente au Devoir au prix de 15c. l'unité.

Les "Visites interprovinciales"

Le mouvement des Visites interprovinciales prend un ampleur de plus en plus grande depuis quelques années. Il consiste en l'échange de jeunes gens de l'Ontario contre des jeunes gens de l'Ontario pendant les vacances. Le premier échange a été de trois; le dernier de 25.

C'est une occasion pour les Canadiens français de mieux connaître leurs compatriotes anglais, et vice versa. Ces jeunes gens demeurent dans des familles. Ils perfectionnent leur anglais ou leur français; ils apprennent à connaître les mœurs des uns et des autres. Il n'y a généralement pas de débourse à faire pour ces séjours dans les familles.

C'est le désir des "Visites Interprovinciales" de recevoir de la part des familles de l'Ontario et du Québec l'offre d'accueillir dans leur foyer un jeune étudiant ou une jeune étudiante pour la période des vacances suivant le plan que nous venons d'exposer. Ces jeunes gens, dont l'âge varie généralement de 12 à 25 ans, seront heureux d'être accueillis dans l'Ontario s'ils sont du Québec, dans le Québec s'ils sont de l'Ontario. Quelques adultes ont même manifesté l'intention de participer à ces arrangements.

Le Bureau des "Visites Interprovinciales" sert d'intermédiaire pour mettre les personnes intéressées en rapport les uns avec les autres en leur fournissant tous les renseignements utiles.

Toute communication pourra être adressée au secrétaire, M. J. H. Biggar, 200 Lonsdale Road, Toronto (téléphone MOhaw 0846).

Participants — Deschailions: Mme A.-B. Bélanger, Mme D.-B. Lauze; Dorset, Vermont: Mrs K. H. Chapman; East Hereford: l'abbé C.-P. Tourigny; L'Épiphanie: l'abbé Georges Robitaille; Gal: M. L. G. Cowan; Georgetown: Col. D. H. C. Mason; Isle Verte: M. Thuriel Belzile; Kitchener: Miss Lauranna M. Needles; LaBaie, Yamaska: M. Ed. Lemire; Matane: M. J.-A. Lavoie; Montréal: M. J.-E. Dubois, Dr Chas Fortier, M. J.-A. Gagnon, M. Gaston Girard, Mme W. L. Grant, M. L. Lafresnière, Dr Victor Morin, M. Fernando Parent, Col. Emile Vaillancourt; Québec: MM. Charles Cantin, Clermont Gagnon, Robert Goulet, Arthur Richard, Mme Emilie Rouillard, M. René Talbot; Sainte-Émilie, Lotbinière: M. M. Parrot; Sainte-Emilie-de-l'Énergie: M. Alphonse Dufresne; Saint-Jacques: l'abbé M. J.-A. Coutu; Sarnia: M. E. G. Alern, F. C. Asbury, J. F. Wilson; Sorel: M. A.-R. Noireux; Thornhill: Col. G. H. McLaren; Toronto: M. D. R. Corbett, Miss Verna Eldon, MM. R. Fleming, Archibald Galbraith, Molyneux Gordon, W. S. Goulding, Dr Ross A. Jamieson, Dr Dennis Jordan, M. A. S. King, Mme W. R. Lang, M. E. A. MacDonald, M. J. M. Macdonell, Sir Ernest MacMillan, Mme E. A. McIntyre, M. A. McCut, MM. A. Gordon Ramsay, A. W. B. Robertson, A. Bayard Smith, Douglas H. Storms, Miss Ruth E. Strangways; Victoria: Capt. E. E. N. MacCallum.

Tout prochainement

Le "Devoir" commencera la publication d'un nouveau feuilleton.

100000 MÉNAGÈRES Satisfaites APPRÉCIENT LA CHALEUR CONFORTABLE DU 'charbon bleu'

Rendez-vous compte par vous-même, comme 100,000 ménagères l'ont déjà fait... que le 'charbon bleu' représente l'ultime garantie d'un chauffage parfait et économique.

Téléphonez votre commande maintenant.

THE D. L. & W. COAL CO. Le marchand le plus en vue dans votre LOCALITÉ vend le 'charbon bleu'

LE COMBUSTIBLE QUI ASSURE UN CONFORT DURABLE

SYNTHESIZ à "L'Adresser de la Bonne Habitude" sur C.J.A.C., tous les mercredis et dimanches, à 7.30 p.m.

LA VIE SPORTIVE

Le Canadien perd à Boston contre Bruins

Boston, 25. — Les Bruins de Boston ont pris leur revanche hier soir pour la défaite subie à Montréal la semaine dernière aux mains du Canadien car hier les locaux ont réussi à infliger un échec aux Habitants de Cecil Hart par un résultat de 6 à 4 et le Tricolore est resté en dernière position tandis que les vainqueurs ont augmenté leur avantage en tête de la Ligue Nationale.

Les Canadiens sont parvenus à égaliser le score à la dernière période, mais ensuite les Bruins se sont ralliés pour compter deux points en moins d'une minute alors qu'ils avaient un joueur au pénalité.

Gelliffe a compté l'unique point de la période initiale. A la deuxième, Conacher déjoua Cude pour la deuxième fois et ensuite Polly Drouin enregistra le premier point des visiteurs. Plus tard Clapper porta le score à 3 à 1. Au début de la troisième période les Canadiens se rallièrent et en moins d'une minute le score était égalé. Siebert a pénétré de l'extérieur et ensuite Blake prenait Brimsek en défaut. Le succès des Canadiens a comme secoué les Bruins qui se mirent à charger et la pression se fit vite sentir. Schmidt et Hollett comptèrent les points qui devaient donner la victoire au club. Ensuite Cain a rejoint le score à 4 à 1. Au début de la troisième période et enregistra un des points des visiteurs.

Les Bruins furent dirigés par Connie Weiland, pendant qu'Art Ross assistait à la partie comme spectateur. Il occupait une place dans les estrades.

Alignement des équipes:
Boston. — Buts, Brimsek; défenses, Portland et Shore; centre, Cowley; ailes, Gelliffe et Sands. Subs.: Schmidt, Bauer, Dumart, Clapper, Crawford, Hollett, Pettenger, Conacher et Hill.
Canadien. — Buts, Cude; défenses, Siebert et Buswell; centre, Mondou; ailes, Trudel et Gagnon. Subs.: Haynes, Blake, Lorrain, Wentworth, Goupille, Evans, Drouin, Cain et Summerhill.

Arbitres: Clarence Campbell et Bill Cleary.

Première période	18.47
Aucune punition.	
Deuxième période	7.46
2-Boston, Conacher	8.22
3-Canadien, Drouin	14.38
4-Boston, Clapper	
Punition: Evans.	
Troisième période	
5-Canadiens, Siebert	1.36
6-Canadien, Gagnon	2.16
7-Boston, Schmidt	8.36
8-Boston, Hollett	9.07
9-Canadien, Cain	16.09
10-Boston, Conacher	17.33
Punitions: Haynes, Conacher et Clapper.	

Providence est battu à Syracuse

Syracuse, (P.A.) — Les Stars de Syracuse ont battu les Reds de Providence par un score de 8 à 1 hier soir dans les séries de la Ligue Internationale - Américaine. Jimmy Fowler et Buzz Boll se sont signalés en enregistrant chacun deux points. C'était la troisième victoire consécutive des vainqueurs.

Syracuse. — Buts, Stein; défenses, Cunningham et Church; centre, Convey; ailes, Markle et Boll. Subs.: Mann, Langelle, Heron, B. Doran, Locking, Armstrong, Bennett, Stanowski et Fowler.

Providence. — Buts, Damore; défenses, Lesieur et J. Doorn; centre, Keating; ailes, Kuhn et Jarvis. Subs.: Shewchuck, Hudson, Starr, Sherwood, Wilson, Demarco, McGoldrick, Jackson, McGreevy.

Arbitres: McCaffrey et Paul.

Première période

1-Syracuse, Bennett	6.10
2-Syracuse, Heron	8.46
3-Syracuse, Markle	16.12
Punitions: Aucune.	
Deuxième période	
4-Providence, Starr	4.42
5-Syracuse, Fowler	12.22
6-Syracuse, Convey	13.22
Punitions: Langelle, Shewchuck.	
Troisième période	
7-Syracuse, Boll	4.36
8-Syracuse, Fowler	9.31
9-Syracuse, Boll	12.46

Canadiennes vs Royalties

Le club de hockey Les Canadiennes jouera hier soir sa deuxième partie de la saison à la patinoire Victoria, située angle des rues Notre-Dame et Viau, alors qu'il rencontrera les Royalties, à 9 h. Toutes les vedettes du club sont en excellente condition et la gardienne de buts Mlle Germaine Blais, se promet bien d'enregistrer un blanchissage.

Voici le programme d'aujourd'hui: 7 h. E.-H. LaFontaine vs Valée (midget); 8 h. Hinde & Dauche vs Royal Préfontaine (junior); 9 h. St-François-Kavir vs White Eagle (senior).

Américains l'emportent sur les Leafs

New-York, 25 (P.A.) — Les Américains ont, hier soir, pris leur revanche pour l'échec qu'ils ont subi samedi, à Toronto, en battant les Maple Leafs par un résultat de 4 à 1, en présence d'une foule de 8,000 personnes à Madison Square Garden.

La joute fut fort contestée durant les deux premières périodes et il n'y eut pas de point avant la fin de la deuxième, alors que Art Jackson déjoua Broda sur des passes de Sorrell et Goldsworthy. A la 3ème, les Américains portèrent le résultat 3 à 0 sur des points de Wiseman et Jackson, qui comptait pour la 2ème fois. Un peu plus d'une minute plus tard, Apps sauva son club du blanchissage sur une passe de Metz et alors qu'il restait moins d'une minute à jouer Schriener portait le résultat 4 à 1 sur des passes de Schmidt et Carr.

C'était la quatrième victoire des Américains cette année contre les Maple Leafs, qui, de leur côté, en ont remporté deux. La victoire a placé les Américains deux points en arrière des Rangers, qui étaient inactifs ce soir.

AMERICAINS — But, Robertson; défenses: Jerwa, Smith; centre, Chapman; avants: Schriener, Carr; substitués: Field, Gallagher, Stewart, Anderson, Wiseman, Sorrell, Goldsworthy, A. Jackson, Jenkins.

TORONTO. — But, Broda; défenses: Hamilton, McDonald; centre, Apps; avants: Drillon, Davidson; substitués: Horner, Romnes, Kelly, H. Jackson, Chamberlain, Metz, Parsons, Kampman.

Arbitres: Mickey Ion; Linesman, Norman Shay.

Première période

Aucun point.	
Punition: Parsons.	
Deuxième période	
1. Américains, A. Jackson (Sorrell, Goldsworthy) ... 17.35	
Pun.: Gallagher, Wiseman, Metz, Schriener.	
Troisième période	
2. Américains, Wiseman (Stewart, Anderson) ... 4.50	
3. Américains, A. Jackson (Goldsworthy, Sorrell) ... 6.35	
4. Toronto, Apps (Metz) ... 7.40	
5. Américains, Schriener (Smith, Carr) ... 19.18	
Pun.: Field, Stewart).	

Valleyfield gagne à Shawinigan

Shawinigan, 25 — Les Braves de Valleyfield, qui sont deuxième de la Ligue Provinciale Senior, ont battu les Cataractes de Shawinigan, par un score de 4 à 2 ici hier soir. La joute fut plutôt lente mais à la deuxième période Jo Graboski et Paul Goulet y mirent de la vie avec un combat alors qu'ils étaient au pénalité. Ils décrochèrent chacun une majeure après avoir eu chacun une mineure. Jules Cholette, s'est signalé en comptant deux points.

VALLEYFIELD — Buts: Lasecelles; défenses: Godin et Gromoll; centre: Hamel; ailes: Peer et Menzel; subs.: Graboski, Cholette, Despelteau, Deneault, Boyer, Philbin, et Mullins.

SHAWINIGAN — Buts: McLeod; défenses: Frenette et A. Gauthier; centre: Moussette; ailes: Archambault et Goulet; subs.: Béliveau, Proulx, Titcombe, Lavoie, Bergeron, F. Gauthier et Lang.

Arbitres: Mallinson et Moore.

Première période

Aucun point.	
Pun.: Godin et Goulet.	
Deuxième période	
1. Valleyfield: Hamel ... 13.15	
2. Shawinigan: Archambault 17.00	
Pun.: Goulet, (mineure et majeure).	
Troisième période	
3. Valleyfield: Cholette ... 5.20	
4. Valleyfield: Cholette ... 12.15	
5. Shawinigan: Lang ... 14.15	
6. Valleyfield: Despelteau ... 16.20	
Pun.: Titcombe, Lavoie (10 m. insub.) et Menzel.	

Une autre pour Springfield

Springfield, Mass., 25 (P.A.) — Les Indiens de Springfield, qui viennent de passer sous la direction de Johnny Mitchell, ont remporté leur deuxième victoire consécutive dans la Ligue Internationale-Américaine en battant les Ramblers de Philadelphie par un résultat de 4 à 2. C'était la première victoire de Springfield sur Philadelphie en 6 parties cet hiver.

PHILADELPHIE — But, Gardiner; Tomson et Cooper; centre, Garse; avants: Tapin et Kirk. Substitués: McDonald, Gustafson, Barton, Roubell, Keeling, Krol, Wareing et Singush.

SPRINGFIELD — But, Grant; défenses: Beiser et Orlando; centre, Jackson; avants: Connolly et Saunders; substitués: Croghan, McInenly, Lafrance, Toupin, Lamb, Shultz, Kaminsky, Thurber.

Arbitres: Coutu et Cox.

Première période

1. Philadelphie, Barton (Gustafson, McDonald) ... 5.19	
2. Springfield, Connolly (Jackson, Saunders) ... 9.40	
3. Springfield, Shultz (Lamb, McInenly) ... 11.50	
Punitions: Singush, Beiser, Lafrance, Cooper.	
Deuxième période	
4. Springfield, Shultz ... 9.05	
5. Philadelphie, Garse (Kirk, Krol) ... 12.00	
Punitions: Orlando et Singush.	
Troisième période	
6. Springfield, Toupin (Lafrance) ... 8.00	
Pun.: Barton, Beiser et Singush.	

Joe Louis devrait vaincre Henry Lewis

New-York, 25 — Deux champions seront aux prises ce soir au Madison Square Garden de New-York, alors que Joe Louis, le monarque chez les poids lourds, défendra son titre contre John Henry Lewis, champion de la catégorie des mi-lourds, et cette rencontre sera le premier combat de championnat entre deux nègres depuis la fameuse rencontre entre Jack Johnson et Battling Jim Johnson à Paris en 1913.

Les deux rivaux sont de scientifiques pugilistes et tous deux peuvent frapper très durement; la différence de poids entre les deux hommes devrait être un gros handicap pour Lewis mais ce dernier n'a jamais été mis hors de combat et en plus de sa résistance, il est rapide et fort habile et nombreux ceux qui croient qu'il aura raison de Joe, mais ces mêmes experts réalisent cependant que Lewis devra l'emporter par knock-out pour obtenir le championnat car autrement la décision ira à Louis.

Joe Louis doit être en bonne condition malgré qu'il n'ait pas eu à défendre sa couronne depuis l'an dernier alors qu'il a triomphé de Max Schmelling, car le nègre est sous la direction d'un homme qui ne néglige rien et Joe doit faire son exercice au gymnase avec régularité, et ce soir, il prouvera qu'il est en condition en triomphant de Lewis et cela en moins de quinze rounds.

Voici les faits saillants de la séance de ce soir:

Combattants: Joe Louis, champion du monde de la catégorie poids lourds vs John Henry Lewis, aspirant, champion du monde de la catégorie mi-lourd.

Enjeu — Championnat du monde de la catégorie poids lourds. Limite du combat — 15 rounds. Endroit — Madison Square Garden. Foule probable — 18,000. Recettes probables — \$100,000. Division de la bourse — 40% des recettes à Louis et 17% à Lewis. Asuspices — Twentieth Century Sports Club, Mike Jacobs, organisateur.

L'arbitre et les juges seront nommés par la Commission Athlétique de l'Etat de New-York, avant le combat.

Echelle des prix d'admission — Places réservées \$16.50, \$11.50, \$6.75 et \$3.00 y compris la taxe. Admission générale \$2.00, y compris la taxe.

Combats préliminaires — Tony Musto, Chicago, vs Freddie Fiducci, Newark; Tommy Tuckel, East Rockaway, vs Bill Poland, Bronx; Eddie Booker, San Francisco, vs Holman Williams, Chicago, six rounds chacun; Pat Cominsky, Paterson, vs Label Shapson, Bronx, et George Nicholson, Yonkers, vs Lem Franklin, Chicago, quatre rounds chacun.

RECORD DES DEUX RIVAUX

JOE LOUIS

Né le 13 mai 1914, à Lexington, Alabama.

KNOCKOUTS

1934—Jack Kracken, 1; Willie Davis, 3; Larry Udell, 2; Buck Everett, 2; Alex Borchuk, 4; Art Sykes, 2; Jack O'Dowd, 2; Stanley Poreda, 1; Charley Massera, 3; Lee Ramage, 8.

1935—Hans Birkie, 10; Lee Ramage, 2; Red Barry, 3; Roy Lazar, 3; Biff Bennett, 1; Roscoe Toles, 6; Willie Davis, 2; Gene Stanton, 3; Primo Carnera, 6; King Levinsky, 1; Max Baer, 4; Paulino Uzcudun, 4.

1936—Charley Retzlaff, 1; Jack Sharkey, 3; Al Ettore, 5; Jorge Brescia, 3; Eddie Simms, 1.

1937—Stanley Ketchel, 2; Natie Brown, 4; James J. Braddock, 8 Titre de championnat du monde.

1938—Nathan Mann, 3 (défendant son titre); Harry Thomas, 5 (défendant son titre); Max Schmeling, 1 (défendant son titre).

DECISION

1934—Jack Kracken, 8; Adolph Walter, 10.

1935—Patsy Perroni, 10; Natie Brown, 10.

1937—Bob Astor, 10; Tommy Farr, 15 (défendant son titre).

MISE HORS DE COMBAT

1936—Max Schmeling, 12.

RECAPITULATION

Combats livrés 40; knockouts, 33; décisions 6; mise hors de combat, 1.

JOHN HENRY LEWIS

Né le 6 mai 1914, à Los-Angeles, Cal.

KNOCKOUTS

1931—Tommy Cadena, 1; Pietro Georgi, 1; Sammy Bass, 1; Roy Gunn, 3; Kid Valdane, 3.

1932—Fred Lenhart, 4; Jimmy Hanna, 6.

1933—Terry Hill, 3; Tuffy Dial, 3; Emmet Rocco, 7.

1934—Sandy Casanova, 3; Bobby Brown, 3; Pietro Georgi, 2; Earl Wise, 3; Tony Palori, 2; Yale Okun, 3.

1935—Don Petrin, 7; Frank Wotanski, 3; Terry Mitchell, 6; Tom Patrick, 1; Izzy Singer, 1; Lou Foster, 3; G. Simpson, 2; Coleman Johns, 2.

1936—Tiger Jack Fox, 3; Al Stillman, 5; Cyclone Lynch, 2; Bob Godwin, 1; Dutch Weimer, 5; Tony Shucco, 8; Jim Merriott, 3; Tiger, Hairston, 1; Clarence Burman, 2.

1937—Art Sykes, 6; Chester Paultitt, 7; Donald Barry, 5; Babe Davis, 3; Harold Murphy, 4; Pret Farrar, 6; Jack Kranz, 3; Bob Olin, 3; Salvatore Ruggierello, 4; Isadoro Castanaga, 9.

1938—Leonard Nehlitt, 8; Fred Lenhart, 3; Emilio Martinez, 4 (défendant son titre); Elmer Ray, 12; Dominic Ceccarelli, 3.

DECISION

1931—Jake Henderson, 4; Roy Imm, 4; Tiger Flower, 6; Lloyd Pheds, 3.

1932—James J. Braddock, 10; Yale Okun, 10; Lou Scozza, 10.

1933—Maxie Rosenbloom, 10; Frank Rowsey, 10; Tom Patrick, 10.

1934—Norman Conrad, 10; Tony Shucco, 10.

1435—Emilio Martinez, 19; Bob Olin, 10; Frank Rowsey, 10; Bob Olin, 15 (gagnant le titre de championnat du monde des poids lourds); Dutch Weimer, 10.

1936—Eddie Simms, 10; Jock McAvoy, 15 (défendant son titre); Izzy Singer, 10; Charley Massera, 10; John Anderson, 10; Max Marek, 10; Al Gasker, 12; Len Harvey, 15 (défendant son titre).

1937—Al Ettore, 15; Hans Birkie, 10; Emilio Martinez, 10; Patsy Perroni, 19; Al Ettore, 10; Willie Reddish, 10; Italo Colonello, 12; Johnny Risko, 10.

1938—Emi Scholz, 10; Bud Mignault, 10; Bob How, 10; Dominic Ceccarelli, 10; Jimmy Adamick, 10; Al Gainer, 15 (défendant son titre).

DECISIONS PERDUES

1932—Maxie Rosenbloom, 10.

1935—Maxie Rosenbloom, 10; Axie Felman, 10; Maxie Rosenbloom, 10.

1936—Emilio Martinez, 10.

1937—Isadoro Castanaga, 10.

PARTIES NULLES

1933—Fred Lenhart, 10.

1934—Young Firpo, 10; Donald (Red) Barry, 10.

1936—George Nichols, 10.

1937—Al Ettore, 10.

RECAPITULATION

Combats livrés, 99; knockouts, 48; décision, 39; perdus par décision, 7; parties nulles, 5.

Deux parties à Lachine

Deux joutes seront à l'affiche ce soir dans les séries de la Ligue Intermédiaire Montréal et tout indique que deux nombreux seront les favoris du hockey amateur qui se rendront à l'Arena de Lachine pour voir les vaillants joueurs se disputer les honneurs de la victoire.

Dans la première partie à l'affiche le McGill sera aux prises avec le Lachine et quatre points seront mis au crédit du club vainqueur pendant que la joute finale sera disputée entre les clubs Irberville et Victoria.

Les clubs Concordia, Saint-Jérôme et Villieray sont confortablement installés, dans l'ordre nommé, en première, deuxième et troisième places, tandis que Lachine vient ensuite, un point en avant d'Irberville, qui passera en avant du Lachine advenant le cas d'une défaite de ce dernier aux mains de McGill et d'une victoire d'Irberville sur le Victoria.

Première période

Deuxième période

3. Concordia: Dunn-Kennedy ... 2.33

4. McGill: Winsor-Kennedy ... 8.57

Punitions: Knabe, Lessard, Dunn et Blouin.

Deuxième partie

ROYAL: Buts, Ritchie; défenses, Whitehead et Anderson; centre, Rowatt; ailes, Hellyer et B. Browne; subs: Bennett, Noseworthy, Young, T. Brown, McNaught, Delorimier, Desbiens et Hemsted.

VICTORIA. — Buts, Barlow; défenses, Hébert et Dillon; centre: Davis; ailes, McDonald et Albert. Subs: Colby, Brennan, D. Brown, Patterson, Sparrow et Jones.

Arbitres: Heffernan et Prince.

Sommaire:

Première période

Pas de point. Aucune punition.

Deuxième période

1. Royal: Hellyer-Rowatt-B. Browne ... 6.30

Punition: Rowatt.

Troisième période

2. Royal: Delorimier-Young-Hemsted ... 10.19

3. Royal: Whitehead ... 12.19

Punitions: Noseworthy, Bennett et Colby.

Concordia annule avec le McGill

Le Royal s'est assuré une place dans les séries éliminatoires de la Ligue Junior en triomphant du Victoria par un résultat de 3 à 0 tandis que Concordia et McGill annulèrent par 2 à 2 dans la première joute à l'affiche.

Concordia prit une avance de deux points sur McGill mais dans la dernière période les étudiants se rallièrent et parvinrent à égaliser les chances et éviter une défaite.

Dans l'autre joute, le Royal a continué sa marche victorieuse en l'emportant sur le Victoria par 3 à 0. De nouveau, le Royal se montra très fort à la défense, pendant que Ritchie fut encore extrêmement solide dans ses filets. Hellyer, Delorimier et Whitehead, enregistrent les buts des vainqueurs.

Composition des équipes: McGill: Buts, Johnson; défenses, Knabe et McDonald; centre, Morrison; ailes, Read et Smith. Subs: Dellis, Stronach, Allan, Dunn, Winsor, Kennedy et Gibbon.

CONCORDIA. — Buts, Scarlet; défenses, Mullair et Lessard; centre, Normandin; ailes, Bleau et Culkin. Subs: Skahax, Casey, Blouin, R. Power, Kavanagh et G. Power.

Arbitres: Heffernan et Prince.

Sommaire:

Première période

1. Concordia: Normandin ... 9.57

Aucune punition.

Deuxième période

Pas de point.

Punitions: Winsor, Culkin, McDonald.

Troisième période

2. Concordia: G. Power-Kavanagh ... 2.11

3. McGill: Dunn-Kennedy ... 2.33

4. McGill: Winsor-Kennedy ... 8.57

Punitions: Knabe, Lessard, Dunn et Blouin.

Deuxième partie

ROYAL: Buts, Ritchie; défenses, Whitehead et Anderson; centre, Rowatt; ailes, Hellyer et B. Browne; subs: Bennett, Noseworthy, Young, T. Brown, McNaught, Delorimier, Desbiens et Hemsted.

VICTORIA. — Buts, Barlow; défenses, Hébert et Dillon; centre: Davis; ailes, McDonald et Albert. Subs: Colby, Brennan, D. Brown, Patterson, Sparrow et Jones.

Arbitres: Heffernan et Prince.

Sommaire:

Première période

Pas de point. Aucune punition.

Deuxième période

1. Royal: Hellyer-Rowatt-B. Browne ... 6.30

Punition: Rowatt.

Troisième période

2. Royal: Delorimier-Young-Hemsted ... 10.19

3. Royal: Whitehead ... 12.19

Punitions: Noseworthy, Bennett et Colby.</

Un conseil d'achat de la défense nationale

Cet organisme fera toutes les transactions dont la valeur dépassera \$5,000

Plan défini permettant de financer une partie des dépenses de la défense militaire cette année, par voie d'emprunt

Texte de la résolution de M. Ian Mackenzie

Ottawa, 25 (D.N.C.) — Le ministre de la Défense nationale, M. Ian Mackenzie, donne aujourd'hui d'une résolution tendant à créer un Conseil d'achat de la défense nationale — projet annoncé dans le discours du trône — et définissant les pouvoirs et les fonctions de ce Conseil. L'organisme à constituer fera toutes les transactions dont la valeur dépassera \$5,000. De plus, la résolution du ministre annonce l'inauguration d'un plan défini permettant de financer une partie des dépenses de la défense militaire cette année par voie d'emprunt. Les crédits, ainsi qu'on l'annonce, seront classés sous deux rubriques: "Dépenses d'établissement" et "Dépenses ordinaires". Les dépenses d'établissement seront amorties en dix ans au moyen de crédits annuels imputables au compte des dépenses ordinaires, afin de liquider, d'ici cette période, les dépenses d'établissement, y compris le service des intérêts. Voici le texte (traduction non officielle) de la résolution du ministre:

Conseil des achats de la Défense

La Chambre est d'avis qu'il y a lieu de présenter une mesure législative visant à créer un Conseil d'achat de la Défense, nanti de pouvoirs exclusifs, sous réserve de l'approbation du Gouverneur en conseil, pour contracter tous marchés concernant l'achat de munitions, équipement, matériaux et approvisionnements exigés pour le ministère de la Défense nationale, lorsque la dépense dépasse le chiffre de \$5,000;

garantir que lesdits équipement, matériaux et approvisionnements seront achetés à un prix raisonnable pour le Gouvernement et sans donner lieu à des profits abusifs pour ceux qui les fabriquent ou les fournissent;

prescrire que les traitements, salaires et autres frais dudit Conseil seront payables à même les fonds votés par le Parlement;

autoriser le Gouverneur en Conseil à emprunter les fonds nécessaires pour acquiescer les dépenses du ministère de la Défense nationale qui sont imputables sur le compte des frais d'établissement dans les crédits votés par le Parlement pour édit ministère;

établir un fonds d'amortissement suffisant pour rembourser les dix ans lesdites sommes qui auront été empruntées par les dépenses d'établissement dudit Département, en même temps que l'intérêt sur ladite somme à raison de trois pour cent par an.

Approuvé par le Conseil, le 24 janvier 1939.

Explications

Voici maintenant quelques explications, non officielles également, les projets du gouvernement:

La résolution dont M. Ian Mackenzie, ministre de la Défense nationale, a donné avis, laisse entrevoir deux innovations dans la politique de la défense nationale:

1. La création d'un Conseil d'achat indépendant.

2. L'inauguration d'un plan bien défini visant au financement des dépenses d'établissement pour les fins de la défense.

La création d'un Conseil d'achat pour les fins de la défense est l'aboutissement des nombreuses initiatives de progrès que le ministre et le gouvernement ont conçues pour soustraire les dépenses du budget de la Défense à toute influence politique et pour éviter qu'elles ne donnent lieu à des profits exagérés.

Dans l'automne de 1936, lorsque le programme d'expansion de la défense nationale fut examiné pour la première fois, la Commission Royale Britannique sur le trafic des armes, de même que le rapport du Comité du Sénat des États-Unis traitant du même sujet.

Plus tard, soit en janvier 1937, un comité composé de hauts fonctionnaires du gouvernement et pré-

sidé par M. le docteur Skelton, sous-secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, adressa un rapport au cabinet, recommandant la création d'une "Commission financière interdépartementale pour le contrôle des profits".

Conformément aux conclusions du comité Skelton, tous les marchés et achats projetés ne comportant pas l'adjudication par soumissions, ou qui étaient d'une nature spéciale et inhabituelle, furent soumis à la commission interdépartementale.

Environ dix-huit ou vingt marchés furent ainsi traités par la commission, qui donna à leur égard de précieux avis.

Actuellement le volume des achats d'équipement pour les fins de la défense est en progression et le ministère cherche à exploiter des sources d'approvisionnement au pays même pour le matériel militaire qui jusqu'ici ne se fabriquait pas au Canada.

Le comité interdépartemental n'avait qu'un caractère purement consultatif. Depuis on a décidé de créer un Conseil d'achat, auquel seront revêtus des pouvoirs très étendus, pour contracter et négocier tous les marchés concernant la défense nationale, dont le chiffre dépassera \$5,000. Le texte de loi énoncera les principes rigoureux qui devront régir les opérations de ce conseil, dans le but d'éliminer tout profit abusif.

Bien entendu, il n'est pas question de se départir du principe essentiel de la responsabilité ministérielle vis-à-vis du Parlement.

Il doit être bien compris que le ministre et le gouvernement dési-

rent éviter tout organisme d'une nature politique, quoiqu'ils rechercheront la collaboration du Parlement et qu'ils accueilleront volontiers les propositions de tous les partis.

Il ne faut pas oublier que le rapport Davis avait recommandé la création d'un Conseil d'achat pour la Défense nationale.

La deuxième innovation consiste dans la décision qui a été prise de financer une partie des dépenses de la défense de cette année par voie d'emprunt. Les crédits seront classés sous les rubriques de "Dépenses d'établissement" et "Dépenses ordinaires". Les dépenses d'établissement seront amorties en dix ans au moyen de crédits annuels imputables au compte des dépenses ordinaires, dans la mesure suffisante pour liquider, durant cette période, les dépenses d'établissement, y compris le service des intérêts.

Les crédits imputables sur le compte des dépenses d'établissement visent les dépenses qu'exigent tous les nouveaux bâtiments, accessoires, navires, aéronefs, armements et autre matériel. En outre, les munitions de combat nécessaires pour les stocks de réserve sont considérées comme constituant une dépense de premier établissement, ce qui n'est pas le cas pour les munitions destinées aux fins d'exercice.

La forme sous laquelle les prévisions budgétaires du ministère sont présentées au Parlement marque clairement la distinction qui est faite entre les "Dépenses d'établissement" et les "Dépenses ordinaires" de l'exercice de 1939-40.

"La Chine luttera jusqu'au bout pour son indépendance et l'intégrité de son territoire" (Mgr Yupin)

L'heure de l'Eglise catholique a sonné en Chine — Mouvement de conversions — Bénédiction spéciale de Pie XI — Lettre du gouvernement chinois au Saint-Père — Plus d'un million de morts, 30 millions de sans abri

Paris, 25 (P. C. Havas). — "La Chine, où l'heure de l'Eglise catholique a sonné, luttera jusqu'au bout pour son indépendance et l'intégrité de son territoire", déclara Mgr Yupin, vicaire apostolique de Nankin, à son arrivée à Paris. Le jeune prêtre, qui vient de Rome et se rend en Amérique, est à la fois envoyé spécial de la commission nationale de secours aux réfugiés, délégué des associations philanthropiques de Changhaï et directeur de l'Association générale de secours catholique en Chine.

"L'accueil paternel du Souverain Pontife m'a reconforté, ajoute Mgr Yupin. Je lui portai une lettre du gouvernement chinois, document officiel de ce gouvernement, où, pour la première fois, les dirigeants de ma patrie témoignent au Saint-Père leur gratitude pour la charité exercée par l'Eglise en faveur de tous les malheureux. Cette lettre souligne particulièrement le dévouement des missionnaires envers les femmes, les enfants et les victimes innocentes des boucheries modernes. Le Saint-Père fut si touché de ce geste qu'il me bénit d'une manière toute spéciale, ainsi que ceux qui contribuent à soulager les réfugiés, notamment en Amérique. Il me remit enfin des médailles portant comme devise l'expression de son souhait le plus ardent, paix dans le règne du Christ."

Le jeune prêtre fait ensuite une description saisissante de son pays ravagé par la guerre: "Les villages brûlés, les villes sans importance

stratégique bombardées, plus d'un million de morts, 30 millions de sans-abri."

Interrogé sur les chances de paix, Mgr Yupin répond vivement: "L'agresseur parle de paix, mais la Chine n'acceptera jamais une paix qui ne soit définitive et durable. Wang Ching Wei, contrairement aux bruits qui courent, veut discuter et non accepter les conditions du Japon. La paix qu'on nous propose actuellement, c'est la domination étrangère."

En conclusion, le vicaire apostolique de Nankin s'étend sur la situation nouvelle de l'Eglise catholique en Chine. "Dieu tire le bien du mal et sa bénédiction visible plane sur l'Eglise dans ma patrie. Un mouvement de conversions se fait dans le peuple, le gouvernement et l'Eglise car l'Eglise est chinoise en Chine et française en France, étrangère nulle part, parce que catholique. Jamais comme aujourd'hui, le peuple chinois n'a bénéficié aussi largement des bienfaits de l'Eglise catholique: martyrs de la charité, les missionnaires et les prêtres indigènes renforcent l'action catholique. C'est un prêtre belge naturalisé chinois qui, à l'âge de 62 ans, guide au front les volontaires de la Croix-Rouge. C'est un Bénédiction belge qui est aumônier des brancardiers. C'est un admirable Jésuite français, le Père Jacquinet, qui organise les zones pour les réfugiés. J'ai confiance, car l'Eglise ne connaît pas de défaite."

Les loteries provinciales en faveur des hôpitaux et des universités

Texte du bill Mallette

Ottawa, 25 (D.N.C.) — M. Vital Mallette, député libéral de Jacques-Cartier, a fait adopter en première lecture son bill amendant le code criminel en vue de permettre aux gouvernements provinciaux d'organiser des loteries au profit d'universités et d'hôpitaux. Voici le texte du projet de loi:

Loi modifiant le Code criminel (Sweepstakes)

Sa Majesté, sur l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, décrète:

1. Est abrogé l'alinéa e) du paragraphe six de l'article deux cent trente-six du Code criminel, chapitre trente-six des Statuts révisés du Canada, 1927, et remplacé par le suivant:

"e) Aux sweepstakes organisés par le gouvernement d'une province du Canada en vertu ou sous l'autorité d'une loi de la législature de ladite province. Toutefois, il ne doit pas être tenu plus d'un sweepstakes dans une province, pour une

année civile; en outre, les recettes nettes du sweepstakes doivent être appliquées exclusivement aux universités et/ou hôpitaux de la province reconnus et légalement constitués, et être partagés entre les unes et/ou les autres.

Pour les fins du présent alinéa, l'expression "sweepstakes" signifie une opération de jeu sur les courses de chevaux tenues dans le Royaume-Uni ou au Canada et autorisée par la législature de la province du Canada où est organisé le sweepstakes."

Note explicative — Cet amendement tend à permettre aux gouvernements provinciaux du Canada d'organiser des sweepstakes au profit d'universités ou d'hôpitaux. Il s'agit de les soustraire à la restriction imposée par l'article 236 actuel du Code criminel.

Voici le texte de l'alinéa à abroger: "e) A l'Art Union of London, en Grande-Bretagne, ni à l'Art Union of Ireland."

Le procès Godon

La séance d'hier après-midi

Un juré se dit mal logé et proteste — Témoignage du Dr Rosario Fontaine, co-expert en écriture avec M. Riou — M. Louis Jargaille, M. René Boileau, le constable Arthur Reeves — Le juge Thomas Tremblay de Québec et la déclaration de Godon — Le sténographe Fernandau Ouellette

Le Dr Fontaine

A la reprise de l'audience hier après-midi, au procès Godon, un juré se lève pour déclarer qu'il est mal nourri et logé. M. le juge Lazure promet d'y voir, et le Dr Rosario Fontaine, médecin-légiste qui a travaillé de concert avec M. Paul Riou en qualité d'expert en écriture, est appelé à la barre. Il dit que l'écriture de la lettre adressée à Jargaille a été déguisée. Me Bienvenu demande alors au témoin s'il est sûr, comme le prétendait son collègue en expertise, M. Riou, que l'auteur de la lettre anonyme a écrit de la main gauche. Le Dr Fontaine ne peut l'assurer, la lettre peut avoir été écrite par un droitier se servant de sa main gauche, ou aussi, par un gauche se servant de sa main droite. En tout cas ce qu'il y a de certain c'est que l'écriture en question est le fruit du déguisement.

Me Bienvenu, avocat de la défense, demande alors au témoin combien de temps il a consacré à établir la relation entre la lettre anonyme adressée par M. Louis Jargaille en septembre 1930, et les documents copiés par Godon alors que ce dernier se trouvait dans les camps laurentiens, détenu en quelque sorte par des agents du gouvernement. Ce n'est sans avoir utilisé plusieurs sous-questions que Me Bienvenu put obtenir satisfaction de la part du témoin qui finit par avouer que M. Riou lui avait remis les documents le matin et qu'il les lui rendit dans l'après-midi après quelque deux heures d'examen.

Votre collègue, M. Riou, a mis six jours pour faire le même travail et vous deux heures, reprend Me Bienvenu. Mais l'avocat de la défense va plus loin et citant l'examen volontaire de l'accusé rappelle au témoin qu'en cette circonstance il avait dit avoir mis une demi-heure pour exécuter le même travail. Le Dr Fontaine répond que son témoignage est basé sur deux caractéristiques marquées, des lui lors du procès. Godon s'est dit soulagé après avoir fait cette déclaration. Le texte principal de cette déclaration n'a pas encore été produit devant la cour à l'heure présente.

A ce stage, Me Bienvenu cite au témoin une cause entendue en 1936, cause dans laquelle le Dr Fontaine questionné par Me Lucien Gendron agissant en défense — aujourd'hui il représente la Couronne — disait que les expertises d'écriture, peuvent être concluantes dans certains cas mais non certaines en d'autres. Me Bienvenu, comme il l'avait fait le matin pour M. Riou, cite un ouvrage d'Osborne au témoin, et lui demande s'il le reconnaît comme autorité en matière d'expertise d'écriture. Le témoin répond dans l'affirmative. Mais cet auteur a donné ses opinions tout simplement, ajoute-t-il.

— Comme vous donnez la vôtre? interroge Me Bienvenu. Suit un barrage de questions mêlées d'une ironie mordante sur le sujet d'expertise. Finalement le témoin avoue que son expertise lui a donné une certitude basée sur certaines chances d'erreur.

A ce stage, Me Bienvenu exhibe au témoin l'enveloppe de la lettre anonyme envoyée à Louis Jargaille en 1930.

— Cette enveloppe a été ouverte avec quel instrument?

— Avec des ciseaux, je crois. — Pourquoi?

— Car la ligne de l'enveloppe ouverte est courbe, elle aurait été rectiligne si elle eût été ouverte avec un couteau.

— N'aurait-elle pas pu être ouverte avec une lame de rasoir?

— Oui.

— Ou un autre instrument?

— Oui.

— Alors vous n'êtes pas sûr qu'elle l'ait été avec des ciseaux?

— Non.

— Merci.

M. René Boileau

M. René Boileau, investigateur du département des postes, est le témoin suivant. Il occupait cet emploi en 1930. Me Gendron l'interroge au sujet de la lettre anonyme mise à la poste et portant le sceau d'oblitération de Montréal alors qu'elle provenait de Pointe-aux-Trembles.

M. Boileau dit que l'on peut placer une lettre dans des boîtes à la Pointe-aux-Trembles et elle portera le sceau de Montréal. De même pour une lettre placée dans une boîte à Outremont, Westmount ou dans d'autres municipalités environnant Montréal. Ces lettres recueillies dans les boîtes sont transportées au bureau-chef où l'oblitération a lieu. Ce qui a pour effet de ne pas indiquer dans quelle municipalité près Montréal la lettre a été confiée à la poste.

Le chef Cyr

Le chef Cyr, de la Pointe-aux-Trembles, est le témoin suivant. Il a vu la tentative de suicide en octobre. Il a vu alors l'enveloppe blanche sur laquelle Godon avait écrit "Je ne suis pas coupable". Il est allé de l'hôpital à l'Académie Roussin dans la chambre de Godon faire des perquisitions en compagnie de M. Louis Jargaille et du sous-chef Dorais. Il a trouvé deux enveloppes blanches à l'intérieur, comme celle qui contenait la lettre anonyme. Il a trouvé une boîte de carion, mais il n'a pas trouvé de ciseaux.

Interrogé par Me Bienvenu, le témoin ajoute qu'il n'est pas allé à la chambre de Godon avant la tentative de suicide de ce dernier.

M. Louis Jargaille

Interrogé par Me Gendron, M. Louis Jargaille, ancien agent de la police provinciale, qui conduisit la cause de Simone Caron, dit avoir questionné Godon, mais que ce dernier lui avait répondu ne rien savoir de l'affaire. Il a fait des recherches à la chambre de Godon, le 14 septembre, pour tenter de relier la lettre anonyme avec ce qu'il aurait pu trouver dans la chambre de Godon. Il n'a pas cherché de ciseaux, quoique la lettre anonyme disait que le crime avait été commis avec des ciseaux. Il n'en a pas trouvé d'ailleurs. Après la tentative de suicide de l'accusé, il est retourné à la chambre de Godon. Il n'a rien trouvé.

Le constable Arthur Reeves

Ce dernier fut placé de garde après de Godon dans une salle de l'hôpital de la Providence, après que l'accusé eut tenté de se suicider, en 1930. Godon lui a parlé. Godon lui a dit qu'il s'était empoisonné parce qu'il avait peur des détectives. Il avait surtout peur de M. Louis Jargaille.

Me Bienvenu intervient et fait dire au témoin que Godon était bien malade au moment de ses déclarations.

Une preuve délicate

A ce stage, Me Gendron dit au tribunal qu'il veut soumettre un triplement susceptible de soulever des objections de la part de la défense. Le jury doit se retirer.

M. le juge Thomas Tremblay, de Québec, est alors appelé comme témoin. Il est juge des Sessions de la Paix. Il a reçu une déclaration de Godon, dans son bureau, au palais de justice de Québec. Me Bienvenu bondit à ce moment et demande que les circonstances ayant conduit à cette déclaration soient relatées à partir du quinze août 1938, date où Godon fut conduit dans un camp des Laurentides.

Le tribunal s'objecte et dit que la défense aura tout le temps nécessaire pour faire circonstancier les faits qui ont conduit à cette déclaration.

Cette déclaration a été faite le 8 novembre dernier, vers les quatre de l'après-midi, en présence de Me Antoine Rivard, avocat de la Couronne, avec Me Gendron, et d'un sténographe, Fernandau Ouellette, qui a retranscrit cette déclaration dans laquelle se trouvent toutes les questions et réponses. M. le juge Tremblay a mis, selon que le lui recommandait la loi, Godon sous ses gardes, et lui a lu la formule légale qui avertit qu'il pourra dire toutes les paroles qu'il voudra, que toutes les paroles qu'il pourra dire pourront être employées contre lui lors du procès. Godon s'est dit soulagé après avoir fait cette déclaration. Le texte principal de cette déclaration n'a pas encore été produit devant la cour à l'heure présente.

M. Fernandau Ouellette

Me Bienvenu interroge ici le sténographe. Il veut savoir un peu les circonstances qui ont entouré cette déclaration.

M. Ouellette explique que M. Paul Gagnon l'a fait venir au camp du parc national où se trouvait Godon depuis le 15 août, dans la première partie de l'après-midi du 8 novembre; là, M. Ouellette s'est placé dans une pièce du camp avec ordre de noter tout ce qui se dirait. M. Gagnon a alors demandé à Godon s'il désirait faire sa déclaration au camp ou à Québec. Auparavant, Me Bienvenu avait cité deux autorités dans les personnes des juges Saint-Jacques et Rivard, qui ont écrit que quand il s'agit de produire un aveu il faut citer les circonstances qui ont entouré la déclaration ou l'aveu d'un accusé.

Le tribunal s'objecte encore pour l'instant au rappel de toutes ces circonstances.

M. le juge Tremblay savait que Godon devait venir dans son bureau le 8 novembre dernier. Il ne sait pas ce qui a été fait de Godon avant que ce dernier ne fût parvenu dans son bureau.

M. Ouellette, le sténographe qui a pris la déclaration par écrit, ne sait pas avec qui Godon est venu du camp à Québec ce jour-là.

A la fin de la déclaration, Godon aurait dit au juge qu'il se sentait soulagé. On lui a alors dit qu'on le garderait en prison pour servir de témoin au procès.

A ce stage, la cour est ajournée car Me Antoine Rivard est appelé auprès de son père qui est malade.

La dette de l'Autriche aux Etats-Unis

Washington, 25 (A.P.) — Le secrétaire des Etats-Unis a refusé d'accepter le point de vue allemand sur les dettes de l'Autriche.

Le point de vue allemand prétend qu'elle n'est pas responsable des dettes de l'Autriche et laisse entendre qu'elle ne les acquittera que si la balance du commerce germano-américain lui est plus favorable. L'Autriche devait \$26,000,000 au gouvernement des Etats-Unis et environ \$40,000,000 à des nationaux des Etats-Unis. La note des Etats-Unis a été remise aujourd'hui au ministère allemand des affaires étrangères par le chargé d'affaires américain Prentiss Gilbert.

"Le prête français et la société contemporaine"

par M. l'abbé Joseph Bruguerette

Tome 1er — LA RESTAURATION CATHOLIQUE (1815-1871). Volume de 312 pages, format 5 1/2 x 9.

Tome II — VERS LA SEPARATION (1871-1908). Volume de 637 pages, format 5 1/2 x 9.

Tome III — SOUS LE REGIME DE LA SEPARATION — LA RECONSTITUTION CATHOLIQUE (1908-1936). Volume de 790 pages, format 5 1/2 x 9.

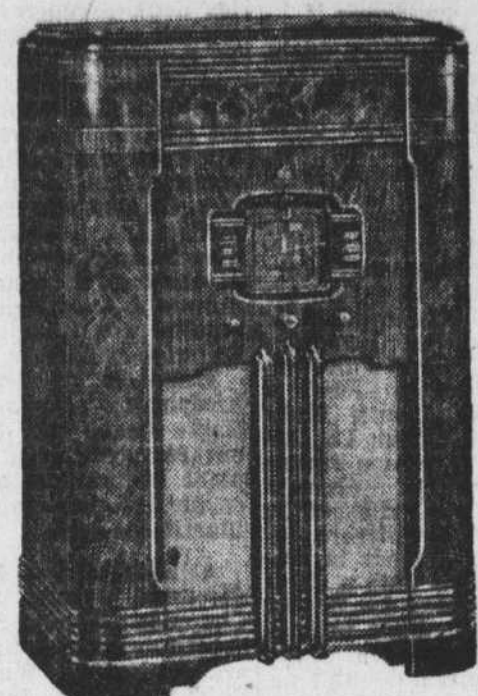
Les trois volumes ensemble (on ne les sépare pas) se vendent \$9.00 franco.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR" 430 Notre-Dame est — Montréal

chez DUPUIS
ECONOMIE DE 98.00 EN ACHETANT CHEZ DUPUIS CE MAGNIQUE

RADIO COMBINÉ "VICTROLA RCA"

MODELES 1938
TOUTES ONDES
OEIL MAGIQUE
10 LAMPES



NOMBRE LIMITE — PRIX SENSATIONNEL POUR LIQUIDATION RAPIDE

PAS DE DEPOT 199.50
Jusqu'à 24 MOIS pour PAYER (plus un léger supplément) (Prix de liste 297.50)

Un puissant radio TOUTES ONDES pour capter tous les postes du monde entier... voilà ce que vous désirez depuis longtemps. Nous vous fournissons l'occasion de l'acheter en payant 98.00 de moins que l'an dernier, vu le nombre limité dont nous désirons disposer rapidement.

Reproduction de la musique sur disques vous pouvez, comme bon vous semble, écouter vos morceaux et chansons préférés, lorsque les programmes à la radio ne vous intéressent pas, simplement en vous servant du REPRODUCTEUR CRISTAL.

DUPUIS — mezzanine (De Montigny)

Dupuis Frères
ALBERT DUPUIS, président, A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

La vie sportive

(Suite de la page 9)

Championnat de badminton

Un important concours éliminatoire de badminton vient de se terminer à l'édifice de la Sun Life, sous les auspices de "The Montreal City and District Badminton Association". Un bon nombre de clubs y prirent part. La Paletre Nationale y avait ses représentants.

Mlle Fleurette Dubois, qui avait déjà plusieurs championnats à son crédit à la Paletre Nationale, défist son adversaire, Mlle Doris Payne, du Stephen's Club de Lachine, par le résultat de 10-12, 11-7, 11-8.

Mlle Payne se classe parmi les meilleures joueuses de badminton; c'est dire que Mlle Fleurette Dubois, qui vient de gagner le championnat de la classe B, a donné les preuves d'une supériorité qui est tout à son honneur.

Ce résultat intéressant permet à Mlle Dubois d'entrer dans la classe A et de participer au tournoi provincial qui sera disputé ces jours-ci au Club Cliffside.

Mlle Germaine Dubois, sœur de Fleurette, qui fait également partie de la Paletre Nationale, se rendait en semi-finale et perdit contre Mlle Payne. Si elle eût gagné cette partie, il lui aurait fallu disputer le championnat à sa sœur Fleurette. Si l'on considère le grand nombre de jeunes filles qui s'adonnent à ce sport et la qualité des joueuses appartenant aux différents clubs, on ne peut que se réjouir du talent et du savoir-faire de Mlle Dubois. Il est aussi intéressant de signaler que plusieurs autres représentants de la Paletre firent bonne figure dans ce tournoi en se rendant jusqu'aux quarts de finale.

A Saint-Guillaume

Depuis une quinzaine de jours, l'équipe locale a joué cinq parties dont trois furent de vraies débâcles, vu l'absence de certains joueurs et le manque de cohésion des autres.

Voici les résultats: 12 janvier: Pierreville 1, Saint-Guillaume 10.

13 janvier: St-Guillaume 4, Acton-Cale 11.

15 janvier: Sorel (Restaurant Millette) 0, St-Guillaume 6.

19 janvier: Sorel (Laroche) 14, St-Guillaume 4.

22 janvier: As de Drummondville 6, St-Guillaume 1.

Pour informations: Ernest Pontbriand, tél.: 35.

Joueurs de centre pour le Verdun

Jean Rivest, brillant joueur de centre, a été engagé au cours de la journée d'hier par la direction des Maple Leafs de Verdun, de la ligue Senior de Québec, pour remplacer D'Amour, qui a quitté le camp des Leafs pour retourner chez lui, à Stratford.

Rivest est un habile joueur de centre qui fut un des piliers du club LaFontaine dans la ligue Provinciale Senior, la saison dernière. L'année précédente, il se révéla le meilleur joueur de centre de la ligue Junior du Forum, alors qu'il s'alignait pour le Canadien.

Budge défait par Vines

Richmond, Va., 25 — Ellsworth Vines a triomphé de Donald Budge hier soir par 6-0, 11-9, dans une série de leur tournée d'exhibition. Budge mène avec quatre victoires à son avantage.

John Haley avec les Yankees

Uniontown, Penn., 25 — John Haley, le jeune lanceur droitier qui jouait avec les Ours de Newark l'an dernier, a annoncé hier soir qu'il avait signé un contrat avec les Yankees, de New-York.

Mack engagé par Cincinnati

Cincinnati, 25 — Le gérant général Warren Giles, des Reds, de Cincinnati, a annoncé hier que Joe Mack avait signé un contrat avec les Reds pour 1939. Mack était avec Syracuse, dans la ligue Internationale, la saison dernière.

Don George sera en finale

Jack Ganson a bécé une rencontre pour lundi soir prochain, au Forum, qui sera la finale de la soirée. Ed Don George, ancien champion mondial des poids lourds, sera l'adversaire du champion actuel Cy Williams. Cette rencontre sera de 2 dans 3.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES des pays, au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphones: BÉLIER 3361

Tout prochainement

Le "Devoir" commencera la publication d'un nouveau feuilleton.

Adoptez

Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de

J. A. DÉSÉ,

(Limitée)

Qualité supérieure

Montréal